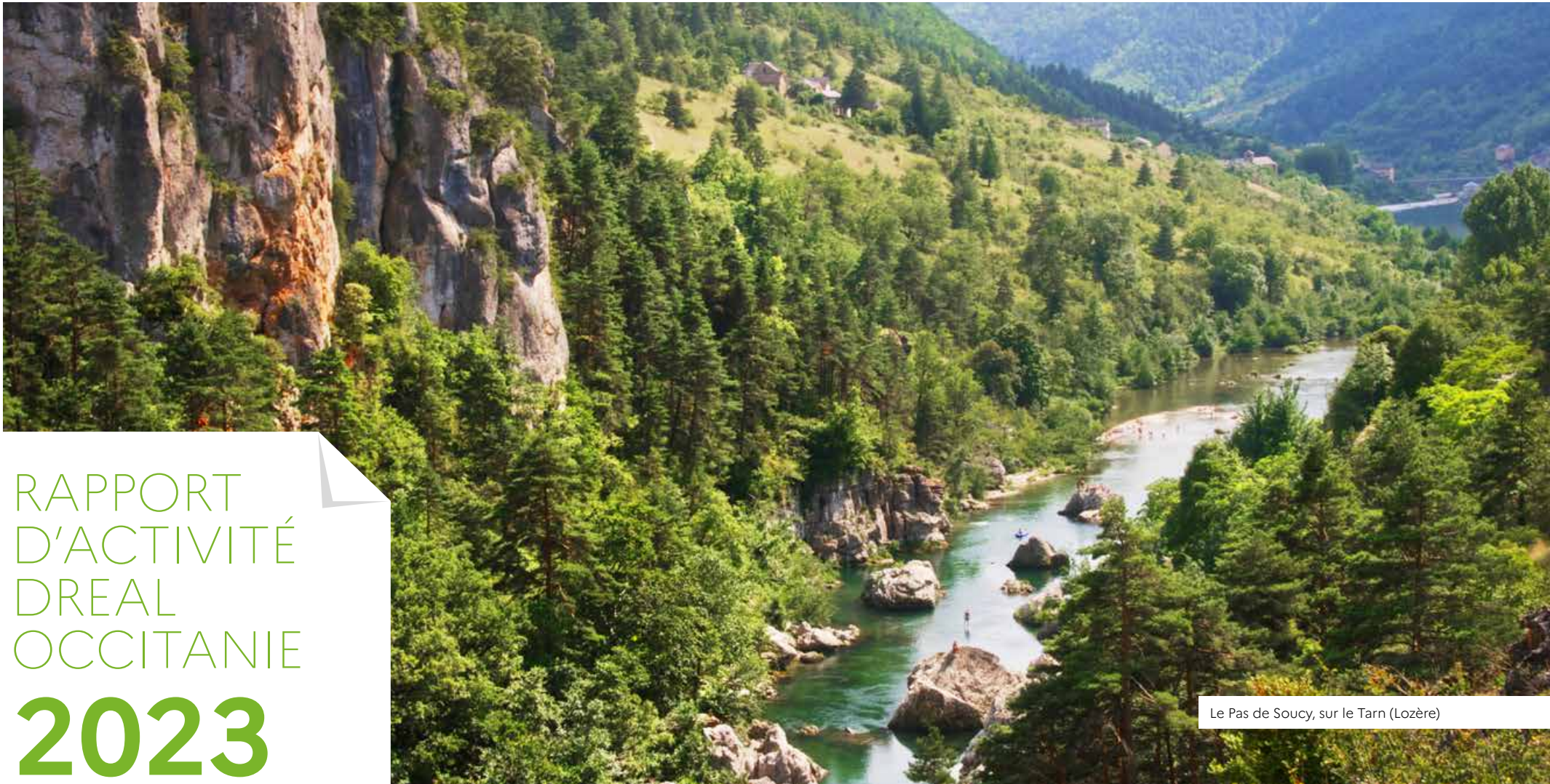




PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement



RAPPORT
D'ACTIVITÉ
DREAL
OCCITANIE
2023

Le Pas de Soucy, sur le Tarn (Lozère)

Le mot du directeur

Sous l'autorité de Pierre-André DURAND, préfet de la région Occitanie, préfet de la Haute-Garonne, et des préfètes et préfets de département, la DREAL Occitanie s'est fortement mobilisée, en 2023, pour accompagner les acteurs et les projets du territoire.

Ce rapport d'activité met en évidence de belles réussites qui font écho au besoin de sobriété et au défi d'adaptation au changement climatique, et qui s'inscrivent dans la planification écologique portée par le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires.

Un engagement et un professionnalisme reconnu par tous nos partenaires, comme en témoignent les très bons chiffres de notre baromètre externe, avec une satisfaction globale de nos usagers de 87,5 %, dans une dynamique de progression continue depuis 2021! Les agentes et les agents peuvent être fières et fiers du travail accompli.

Je vous invite à prendre connaissance de toutes ces belles réussites, sur les territoires de notre région: la Méditerranée, la plaine de la Garonne et de l'Adour, le Massif Central et les Pyrénées!

Patrick BERG

*Directeur régional de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
d'Occitanie*



Siège toulousain de la DREAL Occitanie





Site montpelliérain Montmorency de la DREAL Occitanie

Sommaire

4 La DREAL engagée sur les enjeux régionaux

La DREAL au service des territoires

21 La Méditerranée

31 La Plaine de la Garonne et de l'Adour

37 Le Massif Central

45 Les Pyrénées

52 La vie à la DREAL Occitanie

61 Les outils au service des territoires

66 Sigles et acronymes



LA DREAL ENGAGÉE SUR LES ENJEUX RÉGIONAUX



Estaing, château et pont gothique sur le Lot (Aveyron)

Sous l'autorité de Pierre-André DURAND, préfet de la région Occitanie et des préfètes et des préfets de département, la DREAL Occitanie a accompagné en 2023 les politiques publiques du Gouvernement dans les territoires.

Les politiques prioritaires du Gouvernement

Le pôle ministériel est directement en charge du pilotage de 24 chantiers pour réussir la transition écologique et atteindre la neutralité carbone, suivis dans le cadre du baromètre de l'action publique.

Sous l'autorité de Pierre-André DURAND, préfet de la région Occitanie, préfet de la Haute-Garonne, la DREAL suit la mise en œuvre de plusieurs chantiers: mobilités propres, sobriété foncière, préservation de la biodiversité et des espaces naturels, performance énergétique des logements ou encore accélération de la transition énergétique.



La planification écologique

Le 30 novembre 2023, Pierre-André DURAND, préfet de la région Occitanie, préfet de la Haute-Garonne, et Carole DELGA, présidente de Région, ont donné le coup d'envoi de la COP Occitanie. Cet événement inédit, rassemblant près de 300 acteurs régionaux, s'est déroulé en présence de Christophe BÉCHU, ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires et de Dominique FAURE, ministre déléguée à la ruralité et aux collectivités territoriales.

La COP mobilise l'ensemble des acteurs afin de faire émerger des leviers d'actions. La DREAL prend activement part à l'organisation de la démarche avec des réunions de concertation dans tous les départements d'Occitanie et des groupes de travail, dont les travaux permettront d'aboutir à la construction d'une feuille de route régionale à 2030 pour l'été 2024.



Accélérer les énergies renouvelables

La DREAL a piloté une feuille de route pour l'accélération du développement des énergies renouvelables en Occitanie. Pour sortir de la dépendance aux énergies fossiles, l'Occitanie doit doubler sa production d'énergies renouvelables d'ici 2030 et la tripler d'ici 2050 pour atteindre l'objectif de décarbonation. Il faut accélérer la concrétisation des projets et maintenir un niveau de développement 4 fois plus élevé pendant les 25 prochaines années. La mise en place des zones d'accélération concourra à cet objectif.

Cette feuille de route constitue une première étape préparatoire à la territorialisation de la prochaine programmation pluriannuelle de l'énergie 2024-2033 et vise à construire et partager une vision partagée du mix énergétique nécessaire au territoire.

FOCUS

Dans la continuité des 3 appels à projets «fonds friches» du plan de relance déployés en 2021 et 2022, la mesure de recyclage foncier du fonds d'accélération de la transition énergétique des territoires, dit «fonds vert», a eu un grand succès en Occitanie. La dotation régionale de 34M€, a permis de soutenir 79 projets en 2023 (hors dossiers de dépollution instruits par l'ADEME qui ont mobilisé environ 1M€).



La pénurie d'eau sur l'arc méditerranéen

Plusieurs départements de la région Occitanie connaissent, depuis l'été 2022, une sécheresse inédite par sa précocité et son intensité. La très forte exposition aux aléas climatiques et à la pénurie d'eau des départements méditerranéens, en particulier les Pyrénées-Orientales, a mobilisé des moyens de gestion de crise pour faire face aux effets de la sécheresse, réduire la consommation d'eau de manière significative et avancer sur des solutions de moyen terme pour anticiper et planifier les besoins du territoire.

La gestion de la sécheresse du bassin Adour-Garonne

Sous l'égide de Pierre-André DURAND, préfet coordonnateur de bassin, préfet de la région Occitanie, préfet de la Haute-Garonne, l'État a lancé un plan stratégique visant à retirer le maximum d'enseignements de la sécheresse 2022. De nombreuses actions ont été mises en place : réunions des préfètes et préfets coordonnateurs de bassin, conférence de presse du 23 mars et webinaire du 24 mars, co-présidés par le préfet coordonnateur de bassin et le président du comité de bassin, révision et diffusion de l'arrêté d'orien-

tation de bassin, signé le 24 mars, qui permet à de nombreux territoires de mettre en place leurs arrêtés cadres interdépartementaux ou départementaux.

La DREAL Occitanie s'est fortement mobilisée auprès du préfet de région, préfet coordonnateur du bassin Adour-Garonne, dans la préparation de ces travaux en lien notamment avec la DRAAF, l'Agence de l'Eau, l'Office Français de la Biodiversité et l'ARS.

et la révision des arrêtés cadres départementaux

La sécheresse de 2023 a nécessité des restrictions sur les prélèvements des masses d'eau régionales afin de préserver les milieux et les usages prioritaires. Ces limitations temporaires de prélèvements sont prévues par des arrêtés préfectoraux consultables à tout moment sur le site officiel d'information sur les restrictions Sécheresse [PRO-PLUVIA](#).

En s'appuyant sur le retour d'expérience de la gestion de l'été 2022, la DREAL a accompagné de nombreuses DDT à réviser ces arrêtés cadres qui définissent les mesures de restrictions applicables à chaque usage en fonction du niveau de gravité (vigilance, alerte, alerte renforcée et crise), ainsi que leurs conditions de déclenchement.



Sobriété: les industriels s'engagent

Les usages industriels ne représentent que 4 % de la consommation d'eau. Il n'en demeure pas moins important d'organiser la sobriété des usages de l'eau pour tous les acteurs. À ce titre, les inspecteurs des installations classées de la DREAL Occitanie se sont mobilisés en 2023 :

- en proposant des arrêtés préfectoraux afin de réglementer, en période de sécheresse, les prélèvements en eau les plus importants ;
- en réalisant 94 inspections afin de vérifier la bonne application des dispositions imposées.

FOCUS

UNE GRANDE SOCIÉTÉ DE CONDITIONNEMENT DE LAIT RÉDUIT DRASTIQUEMENT SA CONSOMMATION D'EAU.

Avec l'ensemble des acteurs du site, en suivant par zone ses consommations, en réalisant un diagnostic complet de ses sources de consommations et en recourant à des technologies moins consommatrices, elle a économisé 31 500 m³ d'eau en 2023 et a diminué de près de 23 % son ratio de consommation d'eau par litre de lait conditionné!

Préparation du SDAGE 2028-2033

Dans le cadre de l'élaboration du prochain schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) Rhône-Méditerranée 2028-2033, la DREAL, en lien étroit avec la délégation de Montpellier de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée Corse, a réuni, le 21 décembre, l'ensemble des structures locales de gestion de l'eau (établissements publics territoriaux de bassins, syndicats de bassins versants, syndicats de nappes) ainsi que les cinq DDT(M) des Pyrénées-Orientales, de l'Aude, de l'Hérault, du Gard et de la Lozère afin de présenter les démarches en cours et le calendrier d'élaboration de l'état des lieux du prochain SDAGE. Les échanges ont porté sur les méthodes utilisées pour l'évaluation des pressions, les impacts et les risques de non-atteinte de l'objectif de bon état des masses d'eau, et sur la méthode pour aboutir à terme à un diagnostic partagé. À travers ce type d'action, la DREAL se positionne comme service accompagnateur des politiques publiques et facilitateur pour les acteurs du territoire, au cœur des démarches stratégiques pour la gestion structurelle de l'eau.



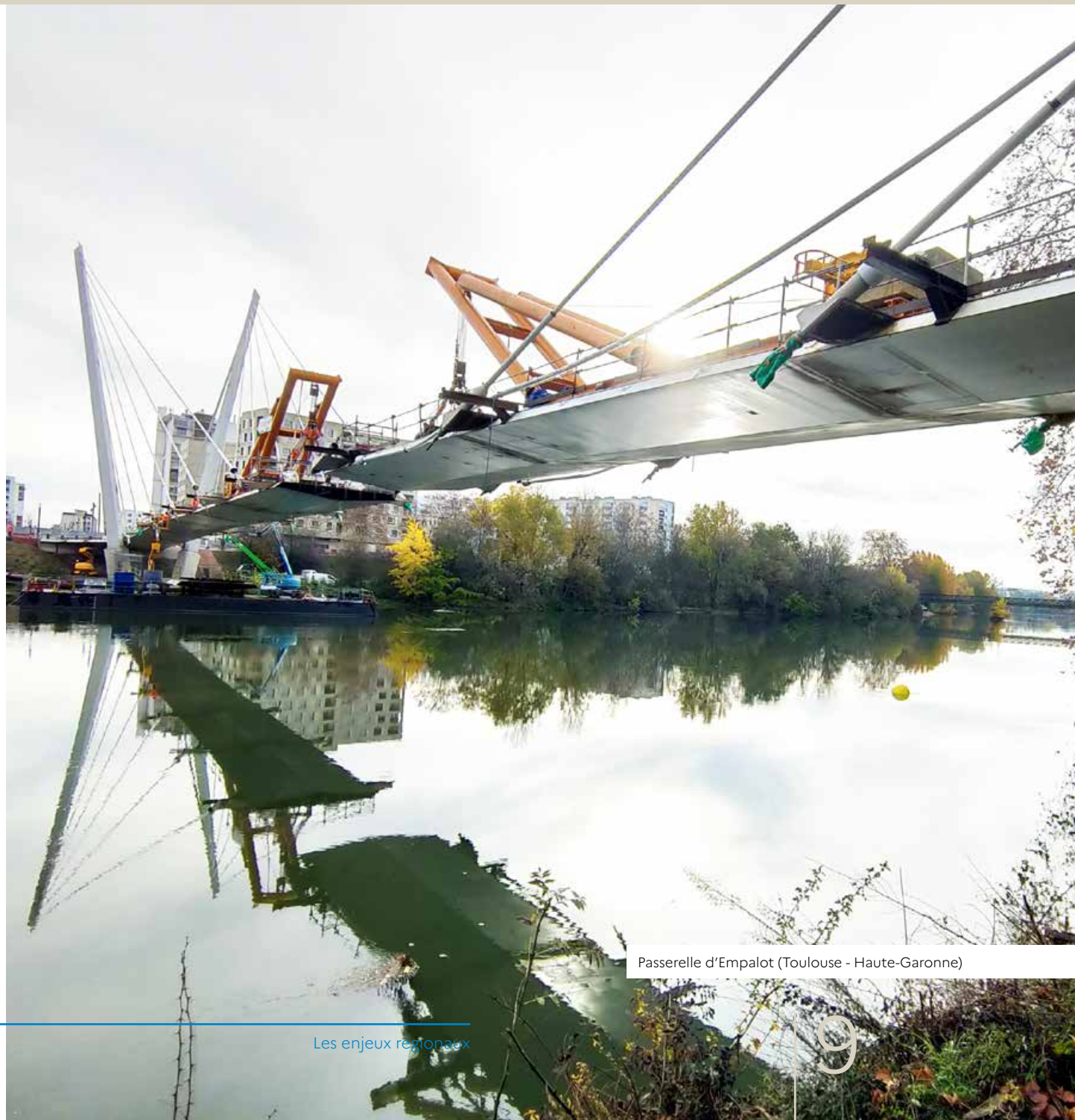
Décarboner les transports

Auteur de 43% des émissions de gaz à effet de serre en Occitanie, le secteur des transports concentre plusieurs enjeux et leviers d'action d'adaptation au changement climatique. Parmi eux figure la décarbonation des transports qui se traduit par la promotion de mobilités alternatives à la voiture particulière.

Plusieurs outils déjà en place ont été renforcés en 2023 :

- Le sixième appel à projets Fonds mobilités actives, destinés à soutenir des aménagements cyclables sécurisés, a permis de soutenir 29 projets en Occitanie en mobilisant 10,5 M€. Un septième appel à projets a été lancé en novembre 2023.
- Le premier appel à programme «territoires cyclables» a été lancé en mai 2023 pour accélérer la réalisation d'aménagements cyclables en dehors des grands pôles urbains. Neuf dossiers ont été déposés en Occitanie dont deux ont été retenus pour un soutien total d'environ 15 M€.

La décarbonation passe aussi par le désenclavement de la région via la grande vitesse. Les deux grands projets de LGV ont franchi une étape importante en 2023 : la Ligne Nouvelle Montpellier Perpignan a été déclarée d'utilité publique et l'enquête publique environnementale relative aux aménagements ferroviaires du nord de Toulouse, première étape du Grand Projet Ferroviaire Sud-Ouest, s'est tenue en novembre.



Passerelle d'Empalot (Toulouse - Haute-Garonne)

LES SERVICES EXPRESS RÉGIONAUX MÉTROPOLITAINS



Cécile TOUYA, cheffe du pôle «Observatoires et Prospective»

Qu'est-ce qu'un «service express régional métropolitain» ?

Le SERM est un service qui vise à améliorer la desserte entre une ville centre et sa périphérie. Il se base sur le renforcement de l'offre ferroviaire, complétée si besoin par d'autres modes (car, covoiturage), et sur l'amélioration de l'expérience voyageur. Le but est d'offrir la possibilité de se déplacer autrement qu'en voiture individuelle et de limiter ainsi les émissions de GES. C'est un projet structurant pour le territoire, porté par les acteurs locaux.



Thierry JOYEUX, chargé de mission projets ferroviaires

Toulouse pourrait être concernée. Concrètement, où en est-on ?

Le projet GPSO offrira davantage de trains du quotidien sur la branche Nord. À l'ouest, l'extension des navettes ferroviaires Toulouse-Colomiers vers Brax le permettra également à



l'horizon 2028. Depuis 2022, grâce au plan de relance de l'État, des études préliminaires sous maîtrise d'ouvrage de SNCF Réseau sont en cours sur tous les axes irriguant Toulouse-Matabiau pour offrir progressivement plus de trains sur une plus large amplitude horaire.



Bertrand POUPIN, chargé de mission intermodalité et EMM de Montpellier

Et sur Montpellier, il y a des réflexions ?

La croissance démographique de l'aire métropolitaine de Montpellier est la plus forte de France de ces cinquante dernières années. Afin d'organiser un réseau multimodal à une échelle qui dépasse les limites de chaque intercommunalité, les collectivités territoriales soutenues par l'État ont décidé dès 2023 de s'engager sur ce type d'approche. Du fait de l'absence d'étoile ferroviaire, l'amélioration de la ligne ferroviaire littorale devra être complétée dans les autres corridors menant à Montpellier par des lignes de cars à haut niveau de service.

Le contrôle des transports terrestres

Sous l'autorité du préfet de région, l'activité de contrôle vise notamment à :

- garantir l'équité de la concurrence entre opérateurs européens ;
- préserver les conditions d'emploi des conducteurs routiers et la sécurité routière ;
- soutenir la mutation du secteur des transports vers des modes opératoires plus vertueux du point de vue environnemental.

Les contrôleurs des transports terrestres interviennent sur les lieux de chargement/déchargement ou sur le réseau routier pour des opérations de contrôle coordonnées avec les forces de l'ordre. Des contrôles ont également lieu au siège des entreprises de transport.

En 2023, les contrôleurs ont réalisé :

- 1 477 opérations sur route ou plates-formes de chargement : 4465 infractions ont été constatées dont 625 délits ;
- 327 contrôles d'entreprises inscrites au registre des transporteurs : 2193 infractions ont été constatées dont 382 délits.

Les équipes de contrôle s'investissent aussi sur le contrôle du respect du repos hebdomadaire ou le contrôle des véhicules utilitaires légers. La DREAL Occitanie a ainsi contrôlé à elle seule 19% de ce type de véhicules par rapport au total national, lors de l'opération *Black Friday* organisée par le ministère des transports.

La première conférence logistique en Occitanie

Sous l'égide de Pierre-André DURAND, préfet de la région Occitanie, préfet de la Haute-Garonne, la DREAL a organisé le 15 septembre 2023 une première conférence logistique réunissant plus de 120 participants, issus des secteurs publics et privés. Les échanges ont mis en évidence la singularité de la région Occitanie, qui connaît une croissance démographique et un développement économique exceptionnels, avec des défis majeurs à relever: sobriété foncière, croissance des flux, développement du commerce électronique, problématiques du dernier kilomètre, transition énergétique et nécessaire maîtrise des impacts sur l'environnement, difficultés de recrutement et évolution des métiers. Cette première rencontre a permis d'engager l'élaboration d'une stratégie collective, au plus près des besoins du territoire.

Réussir le transfert des routes nationales

Dans le cadre de la loi relative à la différenciation, décentralisation, déconcentration et portant diverses mesures de simplification (loi 3DS), cinq départements se voient transférés en 2024, tout ou partie du réseau routier national. Dans ce cadre, la compétence de maîtrise d'ouvrage des routes concernées est transférée aux conseils départementaux du Lot, de la Haute-Garonne, du Gers, de l'Aveyron et des Pyrénées-Orientales.

Les équipes de la DREAL en charge de la maîtrise d'ouvrage routière, de la politique foncière et environnementale et du suivi budgétaire et comptable des opérations routières ont travaillé

de concert en 2023 avec les services des départements pour préparer au mieux le passage de relais, tout en maintenant une forte mobilisation en faveur des projets en cours. Ainsi les travaux ont débuté sur la section Gimont – L'Isle-Jourdain de la RN124 dans le Gers, la bretelle de la Gineste en Aveyron a été inaugurée, les travaux de la déviation de Saint-Béat, en Haute-Garonne, sur la RN125 se sont poursuivis et les opérations de la RN116, dans les Pyrénées-Orientales, ont fait l'objet de concertations publiques.



Déviation de Gimont sur la RN124 (Gers)

Le séminaire régional sur les paysages

Le 14 juin 2023, la DREAL Occitanie a organisé au musée Narbo Via de Narbonne, dans l'Aude, un séminaire régional intitulé «Investir le paysage pour s'adapter collectivement au changement climatique».

La journée a rassemblé plus de 120 participants qui ont pu échanger sur la gestion de l'eau sur les plaines et collines, les stratégies foncières face au recul du trait de côte sur le littoral, ainsi que sur la question de l'attractivité des territoires pour la montagne et les contreforts.

Trois tables rondes ont permis de croiser les regards du scientifique, du paysagiste, et du géographe, à partir des expériences du territoire, afin de dessiner un avenir désirable pour nos territoires, en maintenant un cadre de vie agréable pour toutes et tous.

Les vidéos et le compte-rendu de cette journée, très appréciée par les participants, sont accessibles en suivant ce lien ►



Cirque de Gavarnie, plaine de la Courade (Hautes-Pyrénées)

Les premières assises régionales du logement en Occitanie

Sous l'égide de Pierre-André DURAND, préfet de la région Occitanie, préfet de la Haute-Garonne, la DREAL a organisé, le 8 décembre 2023, les premières assises régionales du logement, qui ont réuni près de 300 participants pour partager un diagnostic et débattre des enjeux régionaux sur la politique du logement.

Chaque année, depuis 10 ans, 45 000 logements sont mis en chantier et près de 8 000 logements sociaux sont mis en service. L'Occitanie compte 11,5% de logements sociaux, contre 17,4% à l'échelle nationale, alors même que 72% de la population de l'Occitanie peut y prétendre.

Les échanges ont porté sur la nécessité de davantage construire de logement sociaux neufs, d'accélérer la réhabilitation du parc de logements sociaux existants, et d'améliorer les parcours résidentiels. Le rôle du secteur associatif, pour accompagner les ménages vers et dans le logement, a également été souligné.

Cet événement constitue la première pierre d'une feuille de route partenariale partagée qui sera élaborée début 2024 et qui sera présentée pour la nouvelle réunion des assises régionales du logement, prévue le 3 juillet 2024.

TABLE RONDE 2 COMMENT FLUIDIFIER LES PARCOURS RÉSIDENTIELS AFIN D'ASSURER UN LOGEMENT POUR TOUS ?

PATRICK
LE PARC NEUF N'EST PAS LA RÉPONSE
ON DOIT MOBILISER L'ENSEMBLE DU PATRIMOINE EXISTANT

ERIC
JE VOUS LE FAIT EN 4 AXES
① INVESTISSEMENT
② INSERTION
③ DROIT
④ SOCIAL

MICHEL
UN LARGE SPECTRE DE PUBLIC
ON ACCUEIL ET ON ACCOMPAGNE
70% de JEUNES!

JULIEN
UN DÉFIT
D'OFFRES
DRETT DETS
Fluidité
MAINTIEN
ACCOMPAGNER
LUTTE DISPOSITIF

CLAUDINE
UNE ATTRIBUTION POUR 10 DEMANDEURS
UN DIALOGUE AVEC LES ÉLUES
DÉVELOPPER LES LOGEMENTS abordables
LOYER encadré

UN ACCOMPAGNEMENT SOCIAL RENFORCÉ
UN DISPOSITIF musculé
LA BRÛLE? L'UNE MEFIE

DES CONTRÔLES? NON, DES SOLUTIONS diversifiées

UN BAIL RECHARGEABLE
ACQUÉREUR: PSIA

Le plan national d'actions pour le faucon crécerellette

Les plans nationaux d'actions visent à définir les mesures pour préserver les espèces végétales et animales les plus menacées. 46 plans d'actions sont déclinés en Occitanie.

La DREAL propose une collection de 18 films pour présenter toutes les espèces d'intérêt patrimonial national.

Le premier film réalisé concerne une espèce attachante d'Occitanie, et peu connue: le faucon crécerellette. D'autres films sont prévus sur le desman des Pyrénées, le lézard ocellé, ou l'aigle de Bonelli.

[Le film: Le Faucon Crécerellette](#) - film réalisé par « Regards du Vivant » pour la DREAL Occitanie.

[Plus d'info sur les PNA](#): site internet de la DREAL Occitanie.

[le Plan National d'Action Faucon Crécerellette \(PDF\)](#)



Faucon crécerellette, *Falco naumanni*

Premier bilan des actions post-accident industriel

Un plan d'actions national a été adopté en 2019 visant à renforcer les mesures de prévention des accidents industriels et à améliorer et faciliter la gestion de crise. Dans la région :

- plus de 300 sites industriels sont soumis à l'obligation nouvelle de tenue d'un état spécifique des stocks ;
- plus de 200 sites industriels sont concernés par le renforcement des dispositions techniques.

Les inspecteurs des installations classées de la DREAL ont réalisé, depuis 2020, 203 inspections pour vérifier la conformité des sites dans le voisinage des sites Seveso, 70 inspections sur des entrepôts et des sites de stockages de liquides inflammables et 42 inspections sur la gestion de la sous-traitance des sites Seveso.

L'État s'est doté d'un nouveau dispositif d'alerte des populations (FR-Alert) et les circuits de réalisation des prélèvements environnementaux sur le territoire ont été revus et sécurisés.

Des installations classées sous surveillance

La région Occitanie compte plus de 2600 sites industriels soumis à autorisation ou à enregistrement suivis par la DREAL, dont 79 sites classés SEVESO et 187 sites IED.

Afin de vérifier la conformité réglementaire de ces sites, 1680 inspections ont été réalisées en

2023 par les inspecteurs des installations classées de la DREAL Occitanie. Un chiffre en augmentation de plus de 50 % par rapport à 2018!



Visite d'inspection sur un site soumis à autorisation dans le département de Tarn-et-Garonne

Formations des « gendarmes verts »

En 2023, la DREAL a formé de nombreux gendarmes pour les sensibiliser aux atteintes à l'écologie, incluant une présentation de la réglementation des installations classées et un zoom sur les dépôts irréguliers de déchets et de véhicules hors d'usage.

Des formations ont été organisées à Nîmes, Mende, Perpignan, Carcassonne, Albi, Tarbes, Auch, Montauban et Montpellier, cette dernière en collaboration avec la DDTM de l'Hérault. Une initiative qui renforce les liens entre la DREAL et les services de gendarmerie dans l'objectif d'une action judiciaire plus efficace à l'encontre des délinquants environnementaux.



Formation des « gendarmes verts »

16

Le Plan Régional Santé-Environnement 4 Occitanie

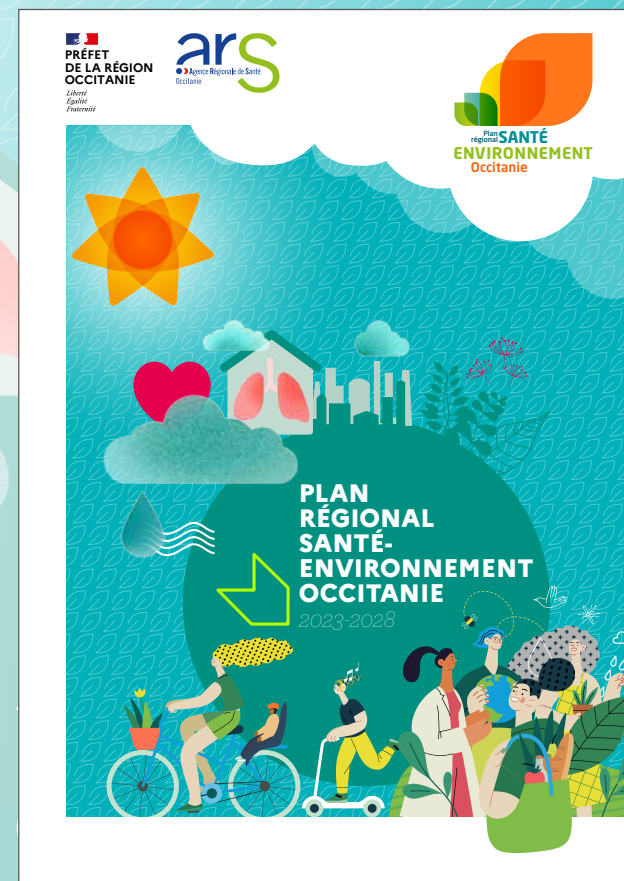
Le PRSE Occitanie, élaboré par la DREAL Occitanie et l'ARS, a été officiellement lancé le 24 novembre. Ce nouveau plan appréhende les risques environnementaux de la région, pour les maîtriser ou les réduire, afin qu'ils impactent le moins possible nos conditions de vie et notre santé. Le PRSE comprend 10 objectifs, 28 mesures et quatre enjeux transversaux :

- la prise en compte de la notion «une seule santé»,
- la résilience au changement climatique,
- la lutte contre les inégalités sociales et environnementales de santé,
- la territorialisation des actions.

Face à l'impact du changement climatique dans notre région, il prévoit notamment la restauration des captages d'eau potable et la réutilisation des eaux usées, et renforce la lutte contre les espèces invasives et leurs effets, ainsi que la protection face aux risques zoonotiques, en particulier le moustique tigre.

<https://www.occitanie.prse.fr/le-prse-4-occitanie-2023-2028-a239.html?lang=fr>

Les enjeux régionaux



2023-2028



La réalimentation du système Neste

La réalimentation du système Neste a fortement mobilisé Laurent CARRIÉ, préfet du Gers, Jean SALOMON, préfet des Hautes-Pyrénées, et Pierre-André DURAND, préfet de la région Occitanie, préfet de la Haute-Garonne, les DDT de ces trois départements et la DREAL Occitanie, en étroite coopération avec la CACG gestionnaire du système Neste, le SMEAG et les gestionnaires des ouvrages hydroélectriques concernés: la Société Hydro-Électrique du Midi (SHEM) et EDF.

Dans un contexte hydrologique déficitaire sur le bassin des Neste et compte tenu de la nécessité de réaliser des travaux de sécurisation du barrage de l'Oule, un arrêté interpréfectoral a été

pris le 5 septembre 2023 pour déstocker exceptionnellement l'eau des ouvrages EDF d'Aubert, Cap-de-Long et Oô.

Un suivi a été réalisé par un groupe technique qui s'est réuni 16 fois entre mi-août et mi-novembre 2023. 7 millions de m³ ont été déstockés depuis les ouvrages EDF, par dix manœuvres de vannes, pour satisfaire les besoins en eau des départements des Hautes-Pyrénées, du Gers, de la Haute-Garonne, du Lot-et-Garonne et du Tarn-et-Garonne.

Un exemple de coopération réussie entre les services de l'État en Occitanie et les gestionnaires, au service des besoins des territoires.

Journée nationale de la résilience face aux risques

La journée « Tous résilients face aux risques » permet d'accroître la sensibilisation des citoyens aux risques naturels et technologiques qui les environnent. Elle a eu lieu le 13 octobre 2023. La DREAL en est la référente régionale. Cette année en Occitanie:

- 67 dossiers ont été déposés;
- 11 projets ont bénéficié d'un accompagnement financier spécifique de l'État, représentant 16 366 €;
- plusieurs projets ont été lauréats des « prix de la résilience »:
 - La communauté d'agglomération du Grand Cahors (Lot), pour la sensibilisation de 200 élèves au risque inondation,
 - La commune de la Redorte (Aude) pour une journée complète de sensibilisation,
 - La Ville de Montpellier (Hérault), pour son village de la prévention.

Les prix ont été remis par le Christophe BÉCHU, ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, à Paris, le 20 décembre.

Lac du barrage de l'Oule (Hautes-Pyrénées)

30 millions d'euros pour la prévention des risques naturels

En 2023, avec près de 30 millions d'euros investis par l'État via le Fonds de Prévention des Risques Naturels Majeurs (FPRNM – ex. fonds Barnier), l'Occitanie est à nouveau la première région de France pour le niveau d'investissement dans la prévention des risques naturels.

Ces investissements se font essentiellement via les démarches de programmes d'actions de prévention des inondations (PAPI) ou de stratégies territoriales de prévention des risques majeurs en montagne (STEPRIM) qui sont portées par des collectivités territoriales.

Ces investissements ont un coefficient multiplicateur proche de 2. Pour 1€ investi par l'État, 2€ sont injectés dans l'économie locale.



Digue de l'Agly dans les Pyrénées-Orientales

Toulouse accueille le séminaire national annuel des DREAL

Les équipes de directions des DREAL et DEAL se sont réunies les 7 et 8 septembre 2023 pour deux jours de séminaire à Toulouse. Deux journées placées sous le signe de l'engagement et de la force du collectif des DREAL. Deux journées pour partager les réussites et les ressources, et pour travailler sur les moyens d'agir et d'inter-agir.

Le séminaire a été introduit par Pierre-André DURAND, préfet de la région Occitanie, préfet de la Haute-Garonne, qui a exprimé toute sa confiance en l'expertise des DREAL. Guillaume LEFORESTIER, secrétaire général du pôle ministériel, était présent pour dialoguer avec le collectif sur les grands dossiers d'actualité, en particulier sur la planification 'écologique.

Les participants ont été accueillis par Franck DARTHOU, directeur d'EDF Hydro Sud-Ouest, site hydro-électrique riche de sens à Toulouse, sur les bords de la Garonne. Le séminaire s'est poursuivi à l'Hôtel Dieu et s'est terminé à la médiathèque! Deux jours de travail, et aussi deux jours de découverte de la ville rose, et de sa gastronomie!





LA DREAL AU SERVICE DES TERRITOIRES

LA MÉDITERRANÉE



Collioure (Pyrénées-Orientales)

Sous l'autorité de Pierre-André DURAND, préfet de la région Occitanie et des préfètes et préfets de département, la DREAL Occitanie accompagne le développement des territoires de l'arc méditerranéen.

Atelier des solutions dans le Gard

Sous l'égide de Jérôme BONET, préfet du Gard, une démarche innovante d'«atelier des solutions» a été engagée par une équipe projet regroupant la DDTM du Gard, la DREAL Occitanie et la DGALN. Plus de 90 acteurs du territoire ont pris part à la démarche, rythmée par des ateliers collectifs in situ, des visites de terrain et des webinaires. L'intelligence collective mobilisée par un bureau d'études, associé à un comité de pilotage État/Collectivités, a permis de co-construire les bases d'un nouveau référentiel territorial qui facilitera l'articulation des différentes politiques publiques autour d'un projet commun, que les élus traduiront dans les futures révisions du SCOT. Ce nouvel outil d'aide à la décision permettra d'apporter des réponses concrètes et mieux intégrées aux besoins des territoires.

Le Comité État Littoral Mer Occitanie – CELMO du 5 avril

Mis en place en 2020, le CELMO réunit à un rythme trimestriel le préfet de la région Occitanie, préfet de la Haute-Garonne, le SGAR, les préfètes et les préfets de départements, la DDTM, la DREAL Occitanie et les autres directions régionales concernées, et les opérateurs de l'État œuvrant pour la gestion et la préservation du littoral et de la mer: le conservatoire du littoral, l'IFREMER, l'Office français de

la biodiversité, le parc marin du Golfe du Lion, l'agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse, ou encore l'ADEME. La DREAL était présente à la réunion du 5 avril, à Sète. À l'ordre du jour, l'accélération du développement de l'éolien en mer et l'engagement de l'État aux côtés des communes d'Occitanie les plus exposées aux risques littoraux.

L'État engagé aux côtés des communes les plus exposées aux risques littoraux

En 2023, sous l'autorité des préfètes et des préfets de département et en lien étroit avec les DDTM, la DREAL a poursuivi son travail d'animation et de conseil auprès des communes littorales, pour les aider à élaborer des stratégies et planifier des actions pour faire face aux risques littoraux, à l'érosion côtière et à la submersion marine. Huit communes volontaires se sont engagées dans l'élaboration de cartographies locales d'exposition au recul du trait de côte avec le soutien du fonds vert.

Dans le cadre du Plan Littoral 21, en lien avec le SGAR, la Région et la Banque des Territoires, le Plan d'actions régional pour d'adaptation du littoral au changement climatique (PARPAL) a été finalisé et présenté aux élus le 6 octobre, afin d'accompagner l'élaboration de six stratégies locales couvrant l'ensemble du littoral. Dans la continuité de l'atelier des territoires mené en 2021-22, un projet partenarial d'aménagement a été signé le 3 octobre 2023 sur la recomposition spatiale du littoral de Sète Agglopolé Méditerranée.

Lido habité de Frontignan (Hérault)



Port de Palavas-Les-Flots (Hérault)

Palavas-les-Flots et Carnon bientôt certifiés « Ports Propres »

La DREAL Occitanie, en relais de la DIRM, accompagne et soutient les ports d'Occitanie dans une démarche de certification européenne « Ports Propres ». Cette certification permet aux gestionnaires de plaisance de maîtriser les pollutions d'origine chroniques ou accidentelles ainsi que les déchets issus des plaisanciers et de l'activité du port, et d'optimiser les économies d'eau et

d'énergie. La démarche de certification s'intègre pleinement dans les objectifs de conservation du réseau européen Natura 2000, outil de protection de la biodiversité.

Deux ports de l'Hérault se sont engagés dans cette démarche volontaire: le Port de plaisance de Palavas-Les-Flots qui dispose de 1130 anneaux, et le port de Carnon, avec 850 anneaux.

La DREAL présente au salon du littoral

La DREAL Occitanie était présente les 24 et 25 octobre à la 6^e édition du Salon du Littoral au Parc des Expositions de Montpellier, sur le stand des services de l'État, inauguré par Pierre-André DURAND, préfet de la région Occitanie, préfet de la Haute-Garonne et François-Xavier LAUCH, préfet de l'Hérault, aux côtés du SGAR, de la DDTM de l'Hérault, de la DIRM Méditerranée, du CEREMA et du BRGM. De nombreux sujets ont été partagés avec les acteurs du littoral: l'adaptation du littoral face aux enjeux de changement climatique, le développement de l'éolien en mer et la préservation de la biodiversité et des milieux marins.



Stand de la DREAL au salon du littoral

Découvrir le littoral à travers les archives

La DREAL Occitanie a versé une grande partie des archives produites par le Service Maritime et de Navigation du Languedoc-Roussillon (SMNLR) aux archives départementales de l'Hérault.



Il s'agit d'un fonds photographique important pour comprendre l'histoire contemporaine du littoral languedocien et pour les partenaires: la région Occitanie, la DDTM de l'Hérault, la DREAL Occitanie et VNF pour le canal du Rhône à Sète.

Le fonds se compose de 110 mètres linéaires de documents administratifs et techniques et d'une photothèque riche de plus de 44 000 vues (positifs, négatifs, diapositives) dont 25 000 consultables en ligne. Elle est le reflet des activités du SMNLR, du littoral languedocien et de son aménagement.

Plan d'action régional « crabe bleu »

Le crabe bleu (*Callinectes sapidus*) est une espèce qualifiée d'invasive du fait de sa rapide expansion géographique et des impacts qu'elle est

susceptible d'occasionner sur la biodiversité. Dès 2020, sous l'égide du préfet de la région Occitanie, la DREAL a établi et validé un plan d'action régional, adopté par l'ensemble de ses partenaires. Cet outil permet d'œuvrer pour la sauvegarde des écosystèmes lagunaires et côtiers.

Une première étude a permis de détecter, via des marqueurs ADN, la présence du crabe bleu de manière préventive dans des étangs. Une nouvelle étude scientifique a été lancée le 15 février 2023 sur le site des « cabanes des pêcheurs » à l'étang de Canet-Saint-Nazaire (Pyrénées-Orientales). L'objectif est de mieux comprendre le cycle de vie du crabe dans cet étang, sa dépendance et sa compétition par rapport aux autres espèces.

LE FILM ►



De nouvelles nidifications de tortues caouannes à Marseillan et à Sète

Au mois de juillet 2023, des tortues caouannes (*Caretta caretta*) ont pondu sur la plage du Lido de Thau de la commune de Sète et sur la plage de Marseillan. Les œufs des deux nids ont commencé à éclore au mois de septembre. 70 tortillons ont regagné la mer à Marseillan et 34 à Sète. Cet événement reste exceptionnel sur le littoral méditerranéen français. Cette année, onze sites

de nidification de tortues caouannes ont été observés.

L'ensemble des acteurs s'est mobilisé pour protéger et surveiller les nids jusqu'à l'éclosion des œufs: collectivités, services de l'État, associations et organismes de recherche.

Longue vie aux tortillons!



Tortillons quittant le nid

Zones retenues

- Zones retenues pour l'appel d'offres des parcs d'environ 250 MW (AO6)
- Zones retenues pour l'appel d'offres à venir des parcs d'environ 500 MW
- Zones au sein desquelles serait implanté chaque poste électrique en mer mutualisé
- Zones définies dans la décision ministérielle du 17 mars 2022, ayant vocation à accueillir les premiers parcs et leur extension
Zone 1 : 296 km² Zone 2 : 312 km²

Macro-zones

- Macro-zones à potentiel pour le développement de l'éolien flottant commercial définies dans le DSF

Projets pilotes

- Projets éoliens pilotes

Réseau RTE existant

- Postes 400 kV 225 kV
- Lignes 400 kV 225 kV

Limites administratives et toponymie

- Limite de région Limite de département
- Préfecture Principaux ports

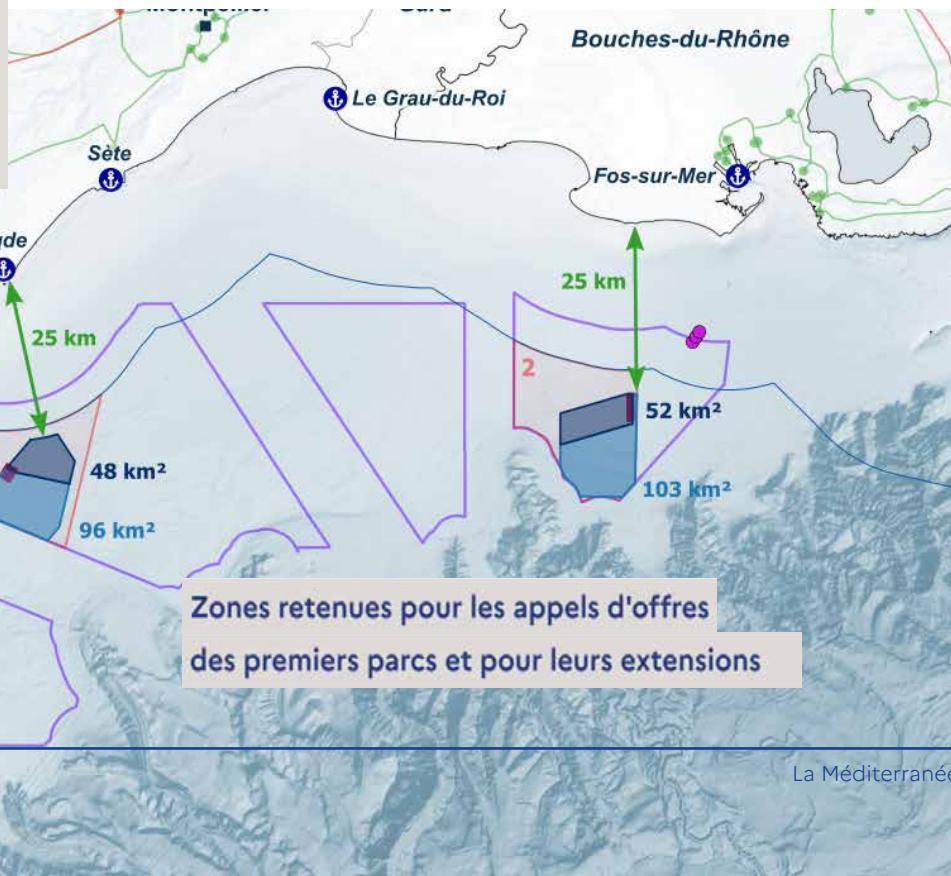
Délimitations maritimes

- Limite extérieure des eaux territoriales (12 milles)
- Limite extérieure de la zone économique exclusive au large des côtes françaises en Méditerranée. Cette limite n'a pas fait l'objet d'un accord de délimitation avec les pays voisins.

L'éolien en mer : l'énergie qui vient du large

Atteindre la neutralité carbone d'ici à 2050 implique des progrès en matière de réduction des consommations d'énergie, et une augmentation massive des productions d'électricité décarbonée. Le développement de l'éolien en mer, au côté d'autres sources d'énergies bas carbone, fait partie des solutions.

La DREAL s'est fortement impliquée pour accompagner la concertation et les échanges avec les acteurs de la façade Méditerranéenne afin de définir la localisation des zones d'appel d'offres pour les deux projets



de parcs éoliens flottants d'une puissance d'environ 750 MW chacun. Les premiers parcs seront mis en service à l'horizon 2031.

En parallèle, la DREAL a contribué à la préparation du dossier d'information du maître d'ouvrage du débat public mutualisé relatif à la mise à jour du document stratégique de façade et de la cartographie de l'éolien en mer. Cette participation du public s'inscrit dans la planification du déploiement de nouvelles capacités de production d'éolien en mer à l'horizon 10 ans à et à l'horizon 2050.

Une production d'hydrogène à Port-La-Nouvelle

Sous l'autorité de Christian POUGET, préfet de l'Aude, la DREAL Occitanie s'est mobilisée pour accompagner le projet Hyd'Occ, unité de production d'hydrogène vert par électrolyse de l'eau à Port-La-Nouvelle. L'objectif est de développer un écosystème hydrogène pour différents usages du port et des transports alentours en déployant des stations services hydrogène dans un rayon de 150 km. La première pierre du projet Hyd'Occ a été posée le 29 juin 2023 en présence de Pierre-André DURAND, préfet de la région Occitanie, préfet de la Haute-Garonne, Carole DELGA, présidente de la Région Occitanie, et Céline VACHEY, directrice régionale de l'ADEME Occitanie.

Canalisation Narbonne-Claira

En 2023, des défauts ont été détectés sur la canalisation de transport de gaz entre Narbonne, dans l'Aude, et Claira dans les Pyrénées-Orientales. Des investigations approfondies ont été réalisées par l'exploitant. La DREAL a participé activement à la surveillance de ces opérations et a proposé un arrêté inter-préfectoral afin d'encadrer les conditions d'exploitation de la canalisation.

En 2024, l'exploitant prévoit plusieurs opérations de maintenance. Les équipes de la DREAL en charge du suivi des canalisations de gaz restent vigilantes pour la suite des opérations.

Canalisation de transport de gaz

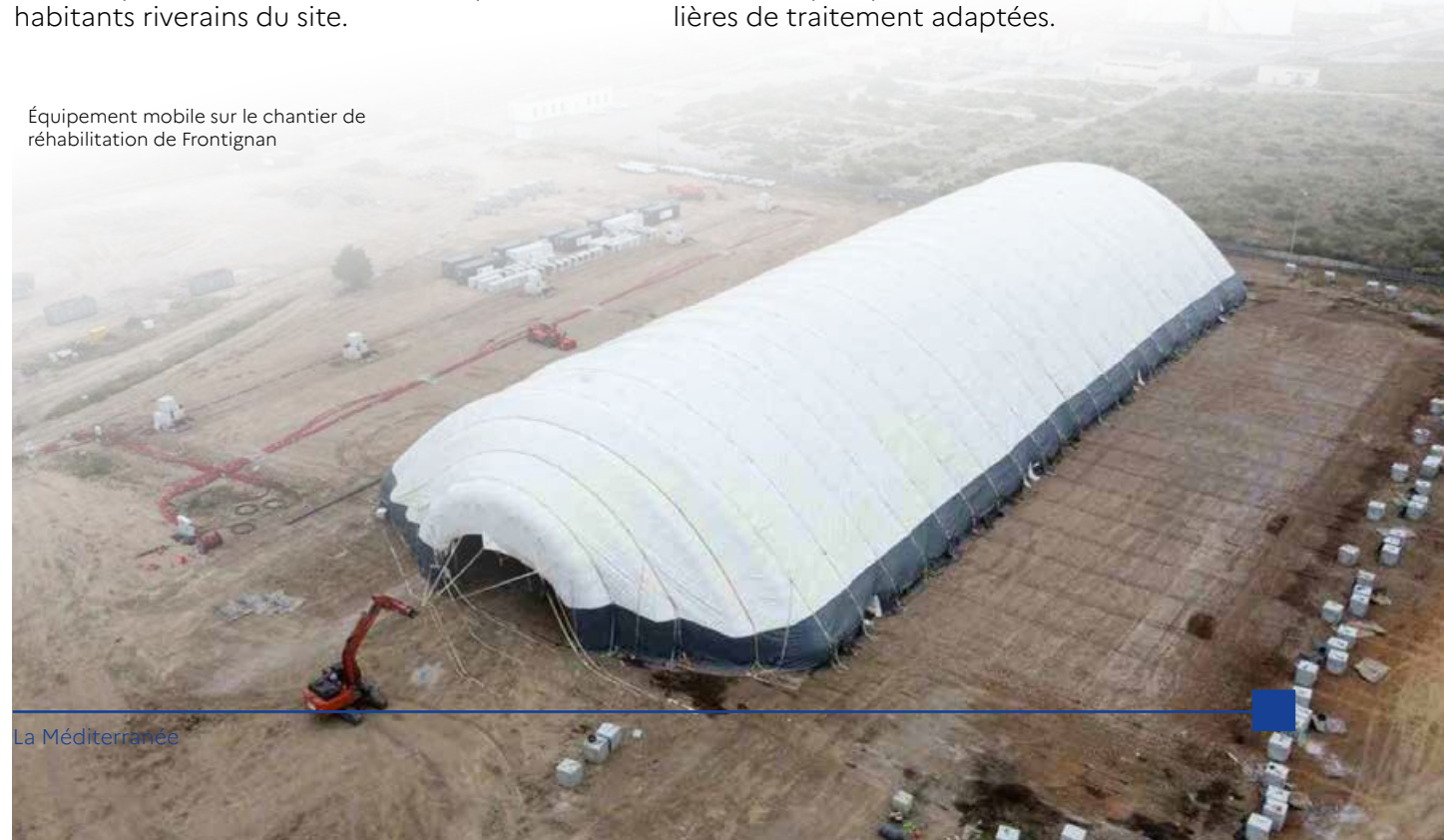


La réhabilitation de l'ancienne raffinerie de Frontignan

Depuis début 2023, l'un des plus importants chantiers de réhabilitation d'un site industriel en France a débuté à Frontignan dans l'Hérault. Au-delà de sa dimension (11 ha, 165 000 m³ de terres à excaver), c'est un défi technique inédit: traiter au cœur de la ville des sols présentant de fortes teneurs en hydrocarbures, sources de nuisances olfactives potentielles, intégrer le risque pyrotechnique lié au bombardement du site pendant la deuxième guerre mondiale, gérer les eaux et préserver au maximum la quiétude des habitants riverains du site.

Pour y répondre, les travaux de terrassement sont réalisés sous un immense équipement mobile spécialement conçu pour l'opération! Plus grand qu'un terrain de football, il peut accueillir les pelleteuses et les camions, pour excaver les sols sous confinement. Cinquante personnes seront mobilisées pendant près de trois ans pour analyser, trier et cribler les terres, de façon à en réutiliser le plus possible pour remblayer le site dans une logique d'économie circulaire. Les matériaux les plus pollués seront évacués vers les filières de traitement adaptées.

Équipement mobile sur le chantier de réhabilitation de Frontignan



Les mobilités et les transports

Le Gard bénéficie d'opérations routières visant à développer et moderniser les infrastructures. L'enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique relative au contournement ouest de Nîmes a été organisée en 2023. Plusieurs autres travaux ont été engagés dans le Gard :

- sur le carrefour de Roquemaure, dans le Gard ;
- sur la commune de Laudun-L'Ardoise.

Dans l'Hérault, sur la métropole de Montpellier, les études prospectives multimodales ont été lancées le 24 octobre par Pierre-André DURAND, préfet de la région Occitanie, préfet de la Haute-Garonne, François-Xavier LAUCH, préfet de l'Hérault, et Carole DELGA, présidente de la Région. L'objectif de la démarche est de dégager une vision partagée des enjeux de mobilité à l'échelle de l'aire d'attractivité de la métropole.

La filière logistique présente également des enjeux spécifiques, en particulier autour du pôle majeur de Montpellier / Nîmes, mis en exergue à l'occasion de la première conférence régionale logistique organisée le 15 septembre 2023 par la DREAL.

La prévention des incendies de forêt

L'été 2023 a engendré de nombreux incendies en Occitanie, en particulier dans les Pyrénées-Orientales. Les départements littoraux sont les plus impactés et le changement climatique provoque une aggravation du phénomène dans l'arrière-pays.

La DREAL, avec la DRAAF et la Délégation à la Protection de la Forêt Méditerranéenne, dans le cadre de l'animation interministérielle lancée en 2020, a organisé un séminaire avec les 13 DDTM le 7 novembre afin de s'approprier les nouvelles dispositions de la loi du 10 juillet 2023 visant à renforcer la prévention et la lutte contre l'intensification et l'extension du risque incendie.

Plus de 7M€ d'autorisations d'engagement et 1,8M€ de crédits de paiement ont été dédiés en Occitanie à la prévention des incendies en 2023 sur les moyens du Fonds vert.

ENQUÊTE PUBLIQUE

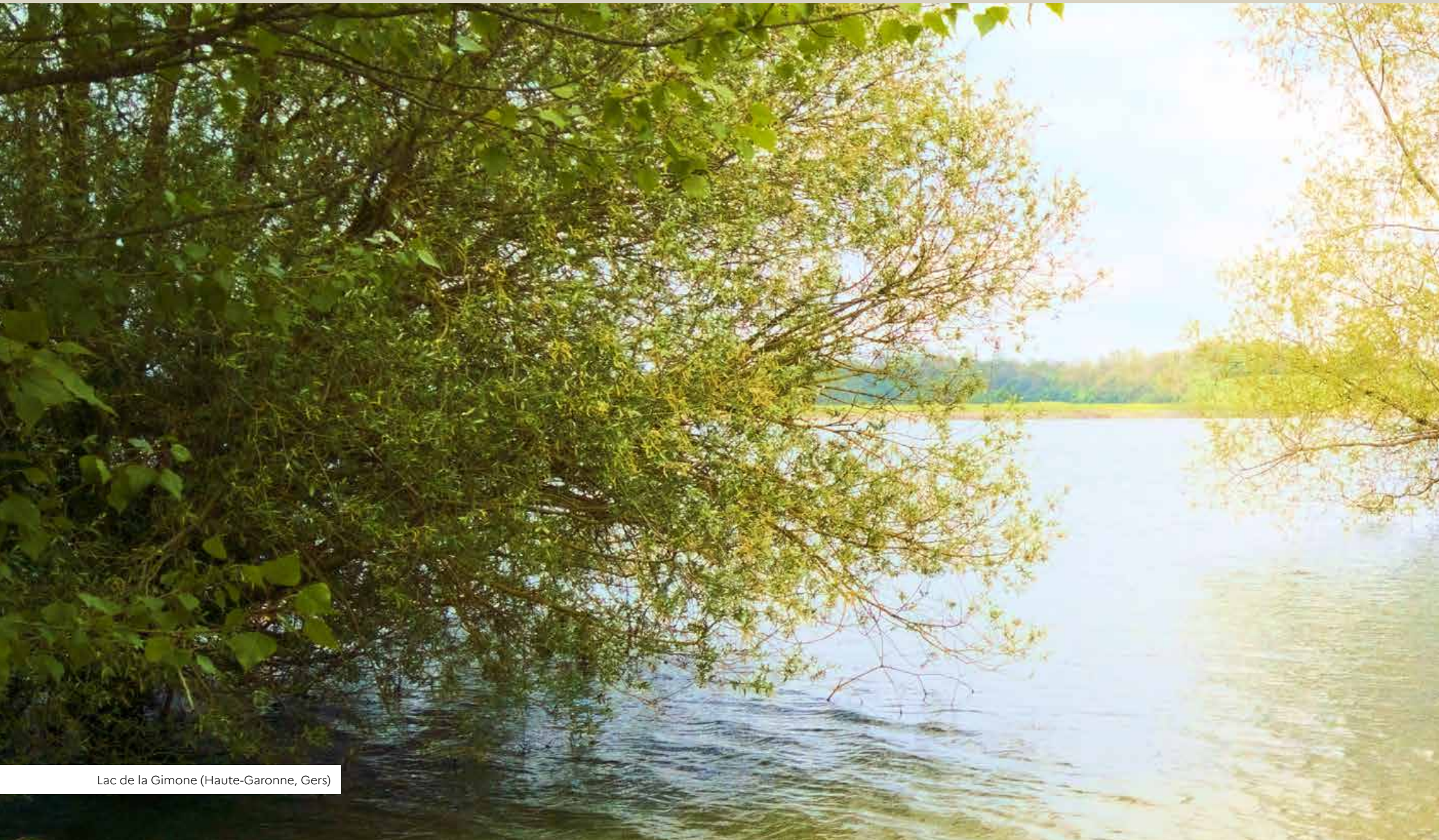
6 FÉVRIER > 9 MARS 2023

Participation : dossier et registre

> www.registre-dematerialise.fr/4380
> En mairies de Nîmes, Milhaud, Caveirac

Infos et actus

www.contournement-ouest-nimes.fr



Lac de la Gimone (Haute-Garonne, Gers)



LA DREAL AU SERVICE DES TERRITOIRES

LA PLAINE DE LA GARONNE ET DE L'ADOUR

Sous l'autorité de Pierre-André DURAND, préfet de la région Occitanie et des préfètes et des préfets de département, la DREAL Occitanie accompagne le développement de la Plaine de Garonne et de l'Adour.

Aménagement de passages à faune en Tarn-et-Garonne

La démarche d'accompagnement de sites de restauration prioritaire de la biodiversité se poursuit en Occitanie, sous l'autorité des préfets de départements. La restauration de 34 sites est à ce jour financée et les opérations engagées dans 11 départements de la région. Dans ce cadre,



deux passages à faune ont été inaugurés en Tarn-et-Garonne, sur la commune de Montalzat, par Vincent ROBERTI, préfet de Tarn-et-Garonne, le 27 septembre 2023. Ces aménagements, réalisés dans le cadre du projet VIAFAUNA, porté par la fédération de chasse de Tarn-et-Garonne, avec l'appui des élus, visent à rétablir deux continuités écologiques pour le passage de la faune sauvage sous l'autoroute A20.

La restauration de la biodiversité

L'Occitanie est caractérisée par l'importance des espaces naturels protégés : 36% du territoire régional est protégé au titre de la biodiversité (Natura 2000, parcs nationaux et naturels régionaux et autres aires protégées), traduisant une présence importante d'espèces à forts enjeux. 2,3% du territoire régional fait l'objet d'une protection forte : arrêté de biotope, réserve naturelle, cœur de parc. De nombreux progrès ont été accomplis en 2023 y compris en plaine de la Garonne avec une dynamique très positive pour faire avancer collectivement des projets parmi lesquels le PNR de l'Astarac, dans le Gers, sous l'autorité, pour l'État, de Laurent CARRIÉ, préfet du Gers et le projet d'extention du PNR des Causses du Quercy, sous l'autorité, pour l'État, de Claire RAULIN, préfète du Lot. Le projet de PNR du Comminges, en Haute-Garonne, avance également, sous l'autorité, pour l'État, de Pierre-André DURAND, préfet de la région Occitanie, préfet de la Haute-Garonne.

Parcs éoliens, repowering et biodiversité



Dans le Tarn et l'Aveyron, le renouvellement des parcs éoliens, ou *repowering*, est réalisé dans le cadre du plan de réduction de l'impact de l'éolien terrestre, piloté sous l'autorité de Michel VILBOIS, préfet du Tarn et de Charles GIUSTI, préfet de l'Aveyron. Cette démarche a permis de réduire la mortalité de l'avifaune et des chiroptères, et d'augmenter la puissance installée éolienne. Une belle réussite collective où les énergies renouvelables cohabitent avec la biodiversité.

FOCUS

Les énergies renouvelables en Aveyron

L'Aveyron produit 3,8 TWh d'énergies renouvelables, composées à 54% d'hydroélectricité, 22% de biomasse bois énergie, 16% d'éolien (328MW de puissance installée avec 177 mats) et 7% de photovoltaïque (319MW de puissance installée en 2023). Après l'Aude, l'Aveyron est le deuxième département le plus producteur d'énergie éolienne terrestre en Occitanie.

L'aménagement de l'entrée sud de la ville de Cahors

Sous l'autorité de Claire RAULIN, préfète du Lot, la DDT et la DREAL accompagnent l'opération d'aménagement de l'entrée sud de la ville de Cahors qui fait l'objet d'un projet partenarial d'aménagement. Cet accompagnement consiste à identifier les points de vigilance à traiter dans le cadre de l'étude de dangers du futur système d'endiguement, en lien avec le programme d'actions de prévention des inondations (PAPI).

Des avancées pour les infrastructures de transports

Les travaux de mise à 2x2 voies de la RN124 entre Gimont et L'Isle-Jourdain dans le Gers ont commencé, conformément au calendrier prévisionnel. La liaison autoroutière concédée A69 entre Castres (Tarn) et Verfeil (Haute-Garonne) a également démarré en phase travaux.

Les travaux de protection acoustique sur le périphérique toulousain, à la Faourette, ont été réalisés en juillet 2023. Ils ont consisté à ériger 200 mètres d'écrans en béton, hauts de 4 mètres, en bordure du périphérique intérieur. Ils achèvent le

programme de travaux identifiés dans le cadre du Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement. La DREAL réalise également des isolations de façades, notamment sur le secteur Rangueil-Palays où le périphérique a récemment été élargi à 2x3 voies.

LES PROJETS FERROVIAIRES

Les aménagements ferroviaires du nord de Toulouse, première étape du Grand Projet du Sud-Ouest, ont franchi en 2023 une étape significative avec l'enquête publique préalable à l'autorisation environnementale en novembre. Celle-ci doit permettre d'engager les travaux en 2024. En lien avec cette opération, la nouvelle gare Matabiau a été inaugurée le 5 septembre 2023, incluant notamment l'élargissement du souterrain, cofinancé par l'État.



La nouvelle gare Matabiau à Toulouse

LES ÉTUDES MULTIMODALES

L'année 2023 a donné lieu à la publication des résultats de la phase 1 des études multimodales prospectives (EMM) de l'aire toulousaine, centrée sur les infrastructures, et au lancement de la phase 2, axée sur les services à l'utilisateur. Cette démarche partenariale et concertée vise à répondre à des enjeux majeurs pour l'agglomération, l'amélioration des transports du quotidien et la desserte du territoire, la décongestion routière ou encore l'amélioration de la qualité de l'air.

Le comité de pilotage de la RN21 à Auch, dans le Gers

Sous l'égide de Laurent CARRIÉ, préfet du Gers, représentant le préfet de la région Occitanie, le comité de pilotage des opérations d'aménagement de la RN21 s'est réuni le 14 février 2023, à la préfecture du Gers. Les études d'opportunité pour l'aménagement de la RN21 dans le Gers, réalisées dans le cadre du contrat de plan État-Région 2015-2022, ont été présentées et partagées avec les partenaires.

Les études se poursuivent, sous le pilotage du Conseil départemental en 2024, en partenariat avec les collectivités afin de préciser les priorités d'aménagement en termes de sécurité et identifier les étapes susceptibles de conduire à une concertation publique sur les options possibles pour un contournement d'Auch.

Rodez et Albi: « territoires cyclables »

Les deux intercommunalités sont lauréates de l'appel à territoire cyclable, qui vise à accompagner des territoires pour accélérer la réalisation des aménagements prévus par leur schéma directeur des aménagements cyclables.

L'Occitanie bénéficie de près de 16M€, ce qui en fait la deuxième région la plus dotée sur le territoire national :

- 8,6M€ sont accordés à la communauté d'agglomération de Rodez,
- 7,3M€ sont accordés pour la communauté d'agglomération du Grand Albi.

Ces montants très importants concrétisent l'engagement de l'État à soutenir le développement des modes actifs.

Des données hydrométriques fiabilisées

Les deux services de prévision des crues de la DREAL Occitanie, collectent les données hydrométriques des stations de mesure des cours d'eau surveillés avec un réseau de radiocommunication.

L'autorité de régulation des communications électroniques a ré-attribué en 2021 la fréquence de 1,4GHz utilisée jusqu'ici par les deux services aux opérateurs de téléphonie mobile pour la 5G et leur a proposé de migrer respectivement sur les bandes de 8GHz et de 160MHz.

Les techniciens de la DREAL ont ainsi piloté le déploiement de nouveaux matériels sur tous les points hauts du réseau. Sur les hauteurs de Castelmaurou, en Haute-Garonne, la DREAL Occitanie a coordonné un chantier insolite : le remplacement d'un pylône sur un château d'eau !



Visite ministérielle du barrage de Savères, en Haute-Garonne



À l'invitation du président du syndicat mixte Garonne Aussonnelle Louge Touch (SMGALT), une visite officielle du chantier de mise en conformité du barrage de Savères a eu lieu le 27 novembre en présence de Dominique FAURE, ministre déléguée en charge des collectivités territoriales et de la ruralité, de Gilles PELLEGRIN, sous-préfet de Saint-Gaudens, et des représentants des collectivités territoriales, de l'agence de l'eau et de la DREAL.

Le barrage de Savères est l'un des trois barrages qui ont pour fonction principale l'irrigation et qui sont également utilisés pour l'alimentation en eau potable, l'écrêtement des crues et prochainement le soutien d'étiage du Touch.

Le SMGALT a pu bénéficier d'aides importantes au titre du plan de relance pour réaliser des travaux de mise en conformité du barrage.

Un renouvellement de canalisations de gaz d'envergure !

Construite en 1974, la canalisation reliant les communes de Villaries (Haute-Garonne) et d'Albi (Tarn), va faire l'objet d'un projet de renouvellement afin de veiller à la sécurité et au maintien du réseau de transport de gaz.

Sous l'égide de Pierre-André DURAND, préfet de la région Occitanie, préfet de la Haute-Garonne et de Michel VILBOIS, préfet du Tarn, la DREAL Occitanie coordonne l'instruction administrative en vue d'une autorisation de construire et d'exploiter la canalisation de gaz. La mise en service de la canalisation est prévue pour fin 2026.

Un dragon à l'aéroport de Blagnac

La DREAL Occitanie a supervisé la réception du véhicule anti-incendie le plus rapide au monde dans sa catégorie: le Dragon X6, ennemi du feu et gardien de l'aéroport de Toulouse Blagnac.

Quatre mètres de haut, trois mètres de large, et une capacité de 12730L, ce véhicule imposant doit permettre aux pompiers d'intervenir, très

rapidement, sur l'ensemble de la zone aéroportuaire.

Au cours de la réception de ce véhicule hors du commun, sa conformité a été vérifiée pour chacun des domaines réglementaires relatifs à la sécurité tels que l'éclairage et la signalisation, la sécurité active, la sécurité passive, le niveau sonore ou les émissions, tout en tenant compte de son usage spécial.



Le véhicule incendie « Dragon X6 »





LA DREAL AU SERVICE DES TERRITOIRES

LE MASSIF CENTRAL

Vallée du Tarn à Aguessac (Aveyron)

Sous l'autorité de Pierre-André DURAND, préfet de la région Occitanie, préfet de la Haute-Garonne, et des préfets et préfètes de département, la DREAL Occitanie accompagne la valorisation des territoires du Massif Central.

Un site qui garde
ses mystères

Le classement du site du Hameau de Bès-Bédène et des gorges de la Selves en Aveyron

Après Conques en 2021 et les paysages du canal du Midi en 2022, Bès-Bédène est le 294^e site classé d'Occitanie, et le premier site classé de l'Aubrac, au nord du département de l'Aveyron. Son classement, par décret en Conseil d'État le 27 juillet 2023, consacre, après plus de dix ans de réflexion et de travaux des collectivités avec les services de l'État, le caractère remarquable et « pittoresque » du site, et l'authenticité de lieux « emprunts de mystère ». Il assure les conditions de préservation et de valorisation de ce patrimoine exceptionnel.

Site du hameau de Bès-Bédène (Aveyron)



Candidature des gorges du Tarn et de la Jonte et Causses au label Grand Site de France

Ce projet, porté par la communauté de communes Gorges Causses Cévennes, repose sur un partenariat avec les communautés de communes Millau Grands Causses et Aubrac Lot Causses Tarn. La démarche a débuté en 2002, avec le classement des Gorges du Tarn et de la Jonte, puis le lancement de l'Opération Grand Site fin 2004 .

Fin 2023, après avoir déposé son dossier, le territoire a accueilli une mission de l'IGEDD, avec l'appui des inspectrices des sites Lozère et Aveyron de la DREAL. Le territoire a présenté son projet devant la commission supérieure Sites Perspectives et Paysages, le 14 décembre. Les échanges et débats pourraient déboucher sur une décision ministérielle d'attribution du label en 2024.

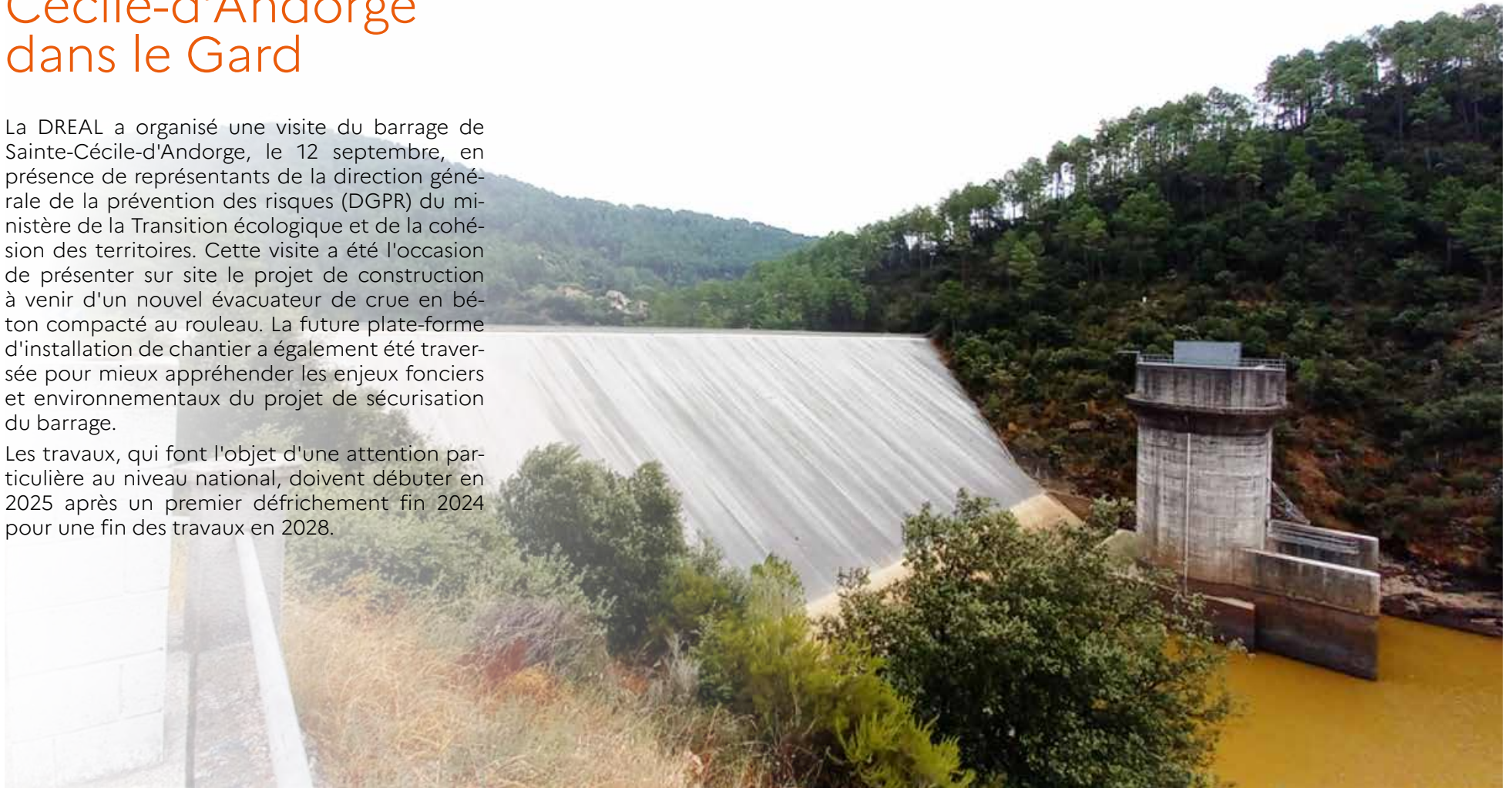
Gorges du Tarn à Saint-Chély-du-Tarn (Lozère)

Sécurisation du barrage de Sainte-Cécile-d'Andorge dans le Gard

Barrage de Sainte-Cécile-d'Andorge (Gard)

La DREAL a organisé une visite du barrage de Sainte-Cécile-d'Andorge, le 12 septembre, en présence de représentants de la direction générale de la prévention des risques (DGPR) du ministère de la Transition écologique et de la cohésion des territoires. Cette visite a été l'occasion de présenter sur site le projet de construction à venir d'un nouvel évacuateur de crue en béton compacté au rouleau. La future plate-forme d'installation de chantier a également été traversée pour mieux appréhender les enjeux fonciers et environnementaux du projet de sécurisation du barrage.

Les travaux, qui font l'objet d'une attention particulière au niveau national, doivent débuter en 2025 après un premier défrichage fin 2024 pour une fin des travaux en 2028.



Comité de suivi de la concession hydroélectrique de Couesque

Présidée par Charles GIUSTI, préfet de l'Aveyron, la réunion 2023 du comité de suivi de l'exécution et de la gestion des usages de l'eau de la concession hydroélectrique de Couesque, située sur les départements de l'Aveyron et du Cantal, s'est tenue le 20 octobre à Saint-Hippolyte, dans l'Aveyron. Elle a permis au concessionnaire EDF de présenter le bilan annuel de l'exploitation de la concession, des travaux structurants réalisés et les perspectives d'évolution à court ou long terme.

Avec dans son périmètre l'usine hydroélectrique du barrage de Couesque et la station de transfert d'énergie par pompage (STEP) de Montézic, l'aménagement de Couesque présente une puissance supérieure à 1000MW et est un des ouvrages majeurs de production d'électricité hydraulique en Occitanie.

De nouvelles infrastructures de transports

INAUGURATION DU NOUVEL ÉCHANGEUR DE SAINT-CHÉLY-D'APCHER

Un nouvel échangeur a été inauguré à Saint-Chély-d'Apcher, sur l'A75, le 20 janvier 2023. Cet événement a réuni, auprès de Philippe CASTANET, préfet de la Lozère, l'ensemble des cofinanceurs de l'opération: la région Occitanie,

les départements de la Lozère et de la Haute-Loire, la communauté de communes des Terres d'Apcher-Margeride-Aubrac et la commune de Saint-Chély-d'Apcher.

Sous maîtrise d'ouvrage du préfet de région et de la DREAL Occitanie, ce projet consiste à compléter le demi-échangeur n°33 de l'autoroute A75 à Print-Chély-d'Apcher, en créant les deux bretelles Sud, de Montpellier vers le territoire, et du territoire vers Montpellier. En permettant notamment l'accès à un site industriel majeur et à la zone d'activité commerciale de la commune, cette nouvelle infrastructure entend favoriser l'attractivité et le développement du territoire et améliorer le confort des usagers et riverains, en diminuant en particulier le trafic poids lourds dans le centre-ville.



Inauguration du nouvel échangeur à Saint-Chély-d'Apcher (Lozère)

INAUGURATION DE LA BRETELLE DE LA GINESTE À RODEZ

Vendredi 22 décembre 2023, à quelques jours du transfert d'une partie de la RN88 au conseil départemental de l'Aveyron, Pierre-André DURAND, préfet de la région Occitanie, préfet de la Haute-Garonne, a inauguré la bretelle de la Gineste à Rodez, en présence de Charles GIUSTI, préfet de l'Aveyron, et avec les partenaires cofinanceurs: Rodez Agglomération et le conseil départemental de l'Aveyron.

Cette bretelle permet un nouvel accès à la RN88 dans le sens Rodez-Albi-Toulouse, pour fluidifier la circulation sur la rocade dans la traversée de Rodez, en évitant l'utilisation du rond-point de Saint-Félix, encombré aux heures de pointe. Cet aménagement s'inscrit dans le cadre plus global des travaux d'aménagement des giratoires de la RN88 en traversée de Rodez et d'Onet-le-Château.

La maîtrise d'ouvrage a été assurée auprès du préfet de région par la DREAL Occitanie, organisatrice de l'inauguration. La maîtrise d'œuvre des travaux a été réalisée par la Direction interrégionale des routes Sud-Ouest.



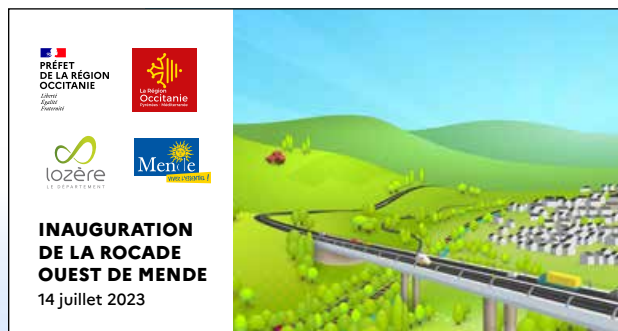
Bretelle de la Gineste à Rodez (Aveyron)

INAUGURATION DE LA ROCADE OUEST DE MENDE

Cet événement, présidé par Pierre-André DURAND, préfet de la région Occitanie, préfet de la Haute-Garonne, a réuni Philippe CASTANET, préfet de la Lozère, et l'ensemble des cofinanciers de l'opération: la région Occitanie, le département de la Lozère et la ville de Mende. Les différents services de l'État étaient présents: la DREAL Occitanie, maître d'ouvrage, la direction interdépartementale des routes Méditerranée, maître d'œuvre, le CEREMA concepteur du viaduc, et l'ensemble des bureaux d'études et entreprises privées en charge des travaux.

Ce projet consiste à améliorer la liaison entre la RN88 et le nord du département en déviant le trafic du centre-ville de Mende par une route bidirectionnelle de 2,5 kilomètres intégrant la construction d'un viaduc long de 323 mètres

sur le Lot. La Direction interdépartementale des routes Massif-Central est maintenant chargée de la gestion, de l'entretien et de l'exploitation de l'Infrastructure.



Rodez Agglomération, territoire cyclable

En matière de mobilités actives, le département de l'Aveyron a été mis à l'honneur en 2023 par le premier appel à projets «territoires cyclables» dont un lauréat en Occitanie est Rodez Agglomération. Le projet s'inscrit dans le schéma d'agglomération des mobilités actives. L'aide de l'État permettra d'appuyer la création de 37 km d'aménagements en site propre, soit 40% du linéaire du programme qui totalise 114 km. La collectivité bénéficiera de 8,6 M€.







LA DREAL AU SERVICE DES TERRITOIRES

LES PYRÉNÉES

Bentaillou depuis le pic de l'Har (Sentein, Ariège)

Sous l'autorité de Pierre-André DURAND, préfet de la région Occitanie, préfet de la Haute-Garonne, et des préfètes et préfets de département, la DREAL Occitanie accompagne la valorisation des territoires des Pyrénées.

Grand Site de France du Massif du Canigó - Cité minière de La Pinosa

Perchée à 1350 mètres d'altitude, sur la commune de Valmanya dans les Pyrénées-Orientales, l'ancienne colonie minière a bénéficié de travaux de sécurisation et de valorisation. L'inauguration s'est déroulée le 19 juillet 2023. Près de 150 personnes ont participé à la randonnée organisée à l'occasion, empruntant une partie de la boucle pédestre de 24km qui permet de découvrir le passé minier de ce secteur du massif.

Le site du Massif du Canigó, classé pour son intérêt pittoresque, a fait l'objet d'une première protection en 1951, d'une première extension en 1983, puis d'une seconde en 2013, couvrant aujourd'hui 23 212 hectares, répartis sur 15 communes.

Les vestiges de surface et les installations au sol de la cité minière de La Pinosa figurent également parmi les vestiges des sites miniers inscrits au titre des Monuments Historiques en 2015.

Thierry BONNIER, préfet des Pyrénées-Orientales, pilote l'accompagnement du dispositif, avec l'appui de la DREAL.

Cité minière de Pinosa (Pyrénées-Orientales)

Des concertations publiques pour la RN116 et la RN21

Plusieurs opérations programmées sur la RN116 dans les Pyrénées-Orientales ont fait l'objet de concertations avec le public. Les projets d'aménagement des traversées des villages de Ria-Sirach et Saillagouse ont été soumis à une enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique fin novembre et la première phase de travaux entre Bouleternère et Vinça, sur l'axe Ille-sur-Têt – Prades, a fait l'objet d'une enquête publique environnementale débutée en fin d'année. L'ensemble du programme d'aménagements de la RN116 est sous maîtrise d'ouvrage du conseil départemental des Pyrénées-Orientales depuis le 1^{er} janvier 2024, conformément à la loi 3DS.

À l'ouest des Pyrénées, une autre opération a été soumise à concertation : l'aménagement du carrefour d'Orleix au nord de Tarbes, sur la RN21, dans les Hautes-Pyrénées. La concertation a été lancée le 13 décembre 2023 par une réunion publique. Dans le cadre de ce projet, la DREAL a réalisé en parallèle les recueils des données de trafic et démarré l'inventaire faune-flore sur le secteur.

Des gares accessibles dans les Pyrénées

Après une phase préparatoire au chantier débuté en juin 2023, les travaux de mise en accessibilité de la gare de Tarbes ont commencé en novembre : rehaussement, adaptation et sécurisation des quais 1, 2 et 3 pour faciliter l'embarquement et le débarquement des passagers, installation de bandes d'éveil à la vigilance et de balises sonores pour accompagner et faciliter le parcours en gare des personnes malvoyantes et non voyantes, création de trois ascenseurs reliant le passage souterrain aux quais, déplacement des escaliers pour assurer une transition plus fluide entre les différentes zones de la gare.

Ces travaux s'inscrivent dans le cadre du schéma directeur d'accessibilité porté par l'État et la Région. Fin 2023, 27 gares disposent ainsi d'un bâtiment voyageurs et de quais accessibles aux personnes à mobilité réduite en Occitanie sur les 43 points d'arrêt ferroviaire concernés.

Travaux de mise en accessibilité de la gare de Tarbes (Hautes-Pyrénées)



La commission franco-espagnole de la Garonne supérieure 2023

La commission mixte franco-espagnole de la Garonne supérieure s'est tenue les 21 et 22 mars 2023 à Luchon, en Haute-Garonne. Cette commission veille à la bonne réalisation des mesures relatives à la gestion de l'eau et des ouvrages sur la partie amont de la Garonne.

Ce rendez-vous s'est accompagné de visites du barrage de Plan d'Arem et d'usines hydroélectriques française et espagnole. Le barrage de Plan d'Arem concédé à EDF a été construit à l'aval immédiat de la frontière. L'énergie produite est pour partie rétribuée à l'exploitant espagnol EN-DESA du fait de la présence d'une partie de la retenue en Espagne.



Barrage de Plan d'Arem (Haute-Garonne)

La commission mixte franco-espagnole du Lanoux

Constituée afin de vérifier le respect des engagements de la France vis-à-vis de l'Espagne relatifs au barrage hydroélectrique du Lanoux, la commission mixte franco-espagnole se réunit une fois par an alternativement en France et en Espagne. La réunion de 2023 s'est tenue à Toulouse le 26 octobre.

L'accord entre les gouvernements français et espagnol relatif au lac du Lanoux demande qu'EDF, concessionnaire de l'aménagement hydroélectrique de l'Hospitalet Merens, assure la restitution d'un volume égal aux apports naturels prélevés sur le bassin du Carol. La restitution à cette rivière des apports ainsi détournés s'effectue par une galerie d'environ cinq kilomètres, dite Galerie Ariège Carol dans laquelle sont dérivées, par une prise d'eau, des eaux de l'Ariège. Ces eaux sont restituées au Carol en aval du village de Porté, avant la traversée de la frontière.

La commission a constaté que les échanges sont équilibrés!

7^e dialogue transfrontalier Andorre-Occitanie

Xavier ESPOT ZAMORA, chef du gouvernement de la principauté d'Andorre et Pierre-André DURAND, préfet de la région Occitanie, préfet de la Haute-Garonne, se sont réunis le 19 octobre 2023 à l'occasion de la septième édition du Dialogue transfrontalier Occitanie-Andorre qui se tenait cette année à Toulouse.

Cette réunion a permis d'évoquer les hypothèses de travail sur l'optimisation de l'eau de la retenue du Lanoux, en Ariège, et d'évoquer les possibilités d'alimentation de l'Andorre en énergie renouvelable d'origine hydroélectrique produite en France.



Barrage hydroélectrique du Lanoux (Ariège)

Le plan de prévention des risques sismiques de Lourdes dans les Hautes-Pyrénées

Le plan de prévention des risques sismiques (PPRS) de Lourdes a été signé par Jean SALOMON, Préfet des Hautes-Pyrénées et Thierry LAVIT, maire de Lourdes, le 13 octobre, à l'occasion de la journée nationale de la résilience et devant la maison de la connaissance des risques sismiques de Lourdes, qui fêtait ses 10 ans.

Le PPRS de Lourdes clarifie les règles de construction parasismiques et impose le renforcement des éléments non structuraux tels que cheminées, balcons ou enseignes, sur les bâtiments existants, ce qui est une première en France métropolitaine.

La DREAL a accompagné financièrement les études via le fonds de prévention des risques naturels majeurs. Ce fonds pourra accompagner les propriétaires privés à hauteur de 80% et les entreprises de moins de 20 salariés à hauteur de 40% du coût des travaux à réaliser.

Risques en montagne : labellisation d'une STEPRIM en Haute-Garonne

La communauté de communes des Pyrénées Haut-Garonnaises, autour de Bagnères de Luchon, en Haute-Garonne, est soumise à de nombreux aléas comme les chutes de blocs, les ava-

lanches, les inondations torrentielles ou l'aléa sismique. Afin de prévenir au mieux les risques liés à ces aléas, elle a répondu dès 2017 à l'appel à projet «Stratégie territoriale pour la prévention des risques en montagne STEPRIM», lancé par le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires.

Cette stratégie opérationnelle, la première de France, a été labellisée le 7 décembre 2023 par le ministère. La DREAL a accompagné le dossier et a financé l'animation de la démarche et les études, via le fonds de prévention des risques naturels majeurs, et sera en mesure d'accompagner les actions prévues.



Filet de rétention de chutes de pierres

Test du plan d'opération interne d'un site SEVESO seuil haut à Lannemezan

Le 24 novembre 2023, à l'aube, la DREAL a testé de manière inopinée, en lien avec les services d'incendie et de secours (SDIS), la mise en œuvre du plan d'opération interne (POI) d'un site SEVESO seuil haut à Lannemezan (Hautes-Pyrénées).

L'objectif de l'exercice s'inscrit dans le cadre d'une action régionale visant à tester les POI des sites Seveso seuil haut. Il a débuté, par la simulation de la détection d'un départ de feu au niveau de l'usine, par un témoin extérieur.

Quelques axes d'amélioration ont été relevés. Ils ont donné lieu à des observations qui seront à prendre en compte par l'exploitant pour la révision en cours de son POI.

Le Groupe Ours Pastoralisme et Activités de Montagne

Pierre-André DURAND, préfet de la région Occitanie, préfet coordonnateur du massif des Pyrénées et du Plan d'Actions «Ours Brun», a réuni le 9 mai et le 22 novembre le «Groupe Ours, Pastoralisme et Activités de Montagne» (GOPAM) avec Thierry HEGAY, préfet délégué pour l'ours et Simon BERTOUX, préfet de l'Ariège.

L'occasion de présenter le bilan de la saison d'estivage 2023 avec la pérennisation de l'arrêté interministériel d'effarouchement et le renforcement de l'information et de la formation pour les citoyens et professionnels de la montagne ainsi que les priorités d'actions pour 2024.

Au total, l'État aura consacré plus de 4M€ en faveur de la protection des troupeaux et indemnisé les dégâts dus à l'ours pour près de 350 000€.

Le GOPAM, composé d'élus, de professionnels agricoles, d'associations de protection de l'environnement, de fédérations de randonnée et de chasse, et de parcs naturels, a pour objectif d'améliorer la cohabitation entre l'ours et les activités de montagne et de définir des axes de travail et des mesures concrètes.



Une ourse et son ourson dans les Pyrénées

LA VIE À LA DREAL OCCITANIE





L'assemblée générale de la DREAL à Lézignan-Corbères (Aude)

L'assemblée générale des personnels du 19 octobre

L'Assemblée générale des agentes et des agents de la DREAL s'est tenue le 19 octobre 2023 à Lézignan-Corbières, dans l'Aude. Cet événement a permis à plus de 300 collègues de se retrouver, pour la première fois depuis 2020, pour une journée de partage et de convivialité. Au programme : une conférence sur le changement climatique, de la planète à l'Occitanie, des échanges avec l'équipe de direction et des ateliers de découverte du patrimoine local.

Deux séminaires des cadres les 26 janvier et 22 juin

La DREAL Occitanie a organisé deux séminaires des cadres en 2023, au Domaine de Villerambert à Caunes Minervois dans l'Aude. Le séminaire du 26 janvier a permis de travailler sur la transversalité au service de l'accompagnement des projets sur le territoire, avec un focus particulier sur le sujet des énergies renouvelables. Le séminaire du 22 juin était consacré aux enjeux de la dynamisation et de la diversification des recrutements.

Le séminaire du CODIR du 6 juillet

Le CODIR de la DREAL Occitanie s'est réuni jeudi 6 juillet, à Narbonne, au domaine de Jonquières. L'objectif était de développer et de déployer le concept de transaction positive pour trouver des solutions partagées au service du déploiement de nos politiques publiques. L'occasion de construire et partager le rôle de la DREAL dans la territorialisation de la planification écologique.

Le séminaire des assistant.e.s du 30 juin

Le vendredi 30 juin 2023, les assistants et assistantes de la DREAL se sont retrouvés aux Salins de Gruissan pour une journée de séminaire. L'occasion pour la direction de la DREAL de soutenir et valoriser le réseau, au cœur du bon fonctionnement de la DREAL.



Le CODER-T au service des territoires d'Occitanie

En 2023, le CODER-T s'est réuni à six reprises en Occitanie. Cette instance, co-animée par la DRAAF et la DREAL, rassemble l'ensemble des équipes de direction des 13 DDT(M) de la région. C'est un espace à la fois de partage et de construction d'orientations collégiales sur les chantiers prioritaires, au service des préfètes et des préfets et au bénéfice des territoires. En format séminaire, la séance du mois de juillet, accompagné par le CVRH, a porté sur l'attractivité de nos métiers et le recrutement.

La DREAL certifiée ISO 9001 ET 14 001



En 2023, la DREAL a maintenu sa double certification ISO 9001 et ISO 14001 suite à un audit de surveillance de l'AFNOR qui s'est déroulé sur les sites de Toulouse, Montpellier, Perpignan et Auch. De nouvelles activités ont été certifiées à cette occasion :

- les instructions des demandes de réception et d'autorisation de mise en circulation des véhicules et la surveillance des centres de contrôle technique de véhicules ;
- la production, l'expertise et la mise à disposition de la donnée hydrométrique, le contrôle de la sécurité des ouvrages hydrauliques et les concessions ;
- l'instruction maîtrisée des autorisations ministérielles de travaux en sites classés.

87,5 % d'usagers satisfaits de la DREAL !

La DREAL Occitanie est à l'écoute de ses usagers grâce à des baromètres externes et internes. Cette année encore, les résultats montrent que les usagers externes sont très satisfaits de notre action :

- 87,5% de satisfaction générale (86,2% en 2022 et 84,4% en 2021) ;
- 77,6% de satisfaction sur l'accompagnement des porteurs de projets (76% en 2022 et 68,5% en 2021).

Ces chiffres témoignent de la qualité de notre action, et de son amélioration continue, au plus près des besoins.

Deux tonnes eq CO₂ par agent

Le bilan des émissions de gaz à effet de serre (BEGES) de la DREAL Occitanie a été finalisé le 9 décembre 2022.

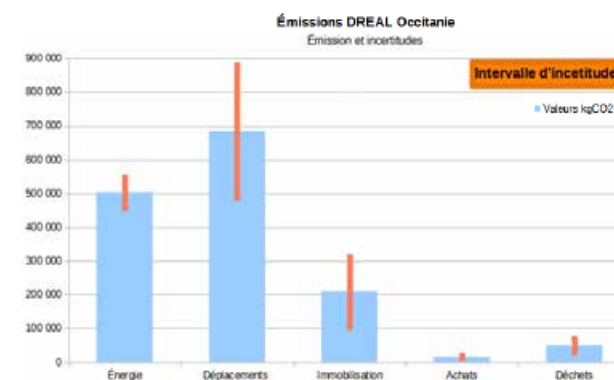
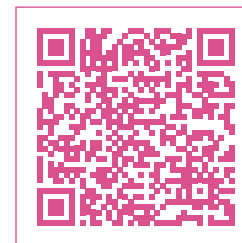
Il met en évidence des émissions de l'ordre de 2 tonnes eq. CO₂ par agent. Ce bilan prend en compte les émissions des 16 implantations de la DREAL en Occitanie, dues à la consommation d'énergie, y compris de carburants, aux déplacements

domicile-travail et aux achats et immobilisations. Ce bilan ne tient pas compte de la part des émissions personnelles.

Les déplacements représentent près de la moitié des émissions (47%) et constituent la principale source d'émissions de gaz à effet de serre de la DREAL, suivie de la consommation d'énergie (34%).

L'action sur les mobilités, notamment avec le développement des mobilités non-carbonées, fait partie des pistes de progrès. Le plan d'actions du BEGES s'inscrit plus globalement dans le Plan d'Actions Environnemental de la DREAL, qui s'est fixée comme objectif de réduire de 10% ses émissions de gaz à effet de serre liées aux déplacements d'ici 3 ans.

Retrouvez le BEGES sur la plateforme ADEME



La DREAL Occitanie écoresponsable

LA DÉMARCHE ENVIRONNEMENTALE DE LA DREAL OCCITANIE.

La DREAL est certifiée ISO 14001 depuis 2022. La démarche environnementale de la DREAL intègre pleinement les enjeux de la transition écologique et énergétique. Son déploiement vise à :

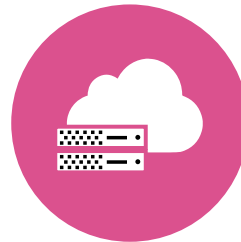
- réduire la consommation d'énergie;
- réduire les émissions atmosphériques liées au transport;
- économiser les ressources;
- mobiliser les agents et les accompagner dans leurs pratiques professionnelles;
- garantir la conformité à nos obligations;
- valoriser l'impact environnemental positif de nos missions.



LE PLAN D' ACTIONS ENVIRONNEMENTAL

Le PAE est l'outil de pilotage de la sobriété de la DREAL Occitanie. Il a permis, en 2023 :

- une meilleure gestion des bâtiments en matière de sobriété énergétique: l'optimisation et la maîtrise des dispositifs d'éclairage et de chauffage à Colomiers, une sensibilisation aux gestes écoresponsables, l'équipement de moyens de suivi des consommations d'eau sur les sites de Colomiers et Montpellier, le retrait d'anciens éclairages trop consommateurs d'énergie, et les travaux d'installation d'une Gestion Technique Centralisée sur le site de Montpellier;



NETTOYAGE NUMÉRIQUE

1 To libéré



COVOITURAGE

**4277 km parcourus
= 2553 kg CO₂eq économisés**

- l'accompagnement de la transition dans les mobilités: la formation à l'éco-conduite, l'installation d'un parc à vélo pour les visiteurs sur le site de Montpellier, et l'installation de bornes de recharge de véhicules électrique sur les sites de Montpellier (10 bornes) et Colomiers (2 bornes), l'équipement de vélo à assistance électrique, la réception de 3 véhicules électriques, et l'installation d'une prise renforcée pour le véhicule hybride rechargeable à Carcassonne;
- la réduction des consommations liées au numérique;
- l'économie circulaire et le réemploi, via la commande publique.

Un nouveau service social régional

Durant la crise sanitaire de 2020, le service social régional a été en première ligne pour accompagner les agents et agents. Le service est constitué d'une équipe de dix assistants et assistantes de service social, d'une assistante et d'une conseillère technique de service social qui en assure le pilotage. 45 services employeurs différents sont suivis par le service.

En 2023, le coup d'envoi a été donné pour un format « grande équipe »!



PORTRAIT

Catherine JARRY

Nouvelle chargée de mission Inclusion Handicap

Depuis le 1^{er} septembre, Catherine JARRY est la nouvelle chargée de mission Inclusion Handicap pour l'Occitanie. Sa mission est de promouvoir une gestion des ressources humaines plus inclusive au sein des services employeurs de la zone de gouvernance.

Un nouveau centre de gestion régionale des personnels

Depuis le 1^{er} juillet 2023, un nouveau service à compétence nationale, le Centre Ministériel de Gestion des Personnels (CMGP), regroupe les différentes entités ministérielles en charge de la gestion administrative et la paie des agents. En son sein, le Centre Régional de Gestion des Personnels de la région Occitanie (CRGP) est désormais un service du secrétariat général du pôle ministériel hébergé dans les locaux de la DREAL. Cette réorganisation vise à améliorer le pilotage tout en consolidant et en développant l'expertise métier auprès des services employeurs sur l'ensemble du territoire.

L'égalité professionnelle à la DREAL Occitanie

La DREAL Occitanie est inscrite depuis 2022 dans le périmètre de labellisation AFNOR Égalité-diversité portée par le pôle ministériel, depuis février 2023.

La DREAL a participé aux portraits d'agentes de l'État inspirantes sur les réseaux sociaux du préfet de la région Occitanie.

Retour sur le site Weber à Nîmes

Lundi 20 novembre, le CODIR de la DREAL Occitanie s'est délocalisé à Nîmes, en soutien aux équipes de l'UID DREAL Gard-Lozère, des contrôleurs et contrôleuses des transports terrestres et des assistantes et assistant du service social.

L'occasion de partager un moment de convivialité organisé par Jérôme BONET, préfet du Gard, et Sébastien FERRA, DDTM du Gard, et de saluer la patience, la résilience et la solidarité dont les collègues nîmois ont fait preuve depuis le mois de juillet, suite aux dégradations du site liées aux émeutes urbaines du début de l'été.

Un grand merci à l'action de la DDTM, et du SGCD!



Un moment de convivialité pour fêter le retour sur le site Weber, à Nîmes





LES OUTILS AU SERVICE DES TERRITOIRES

Observatoire du mont Aigoual sous le givre (Gard)

140 associations accompagnées pour 9,7 M€

Les partenaires associatifs sont des acteurs précieux pour porter les politiques en matière de transition écologique. En 2023, plus de 140 associations ont bénéficié de subventions de l'État en Occitanie, dans les domaines de la transition écologique, pour un montant total de 9 M€, parmi lesquels :

- 4 M€ dédiés à la biodiversité (répartis entre aires protégées et protection d'espèces);
- 2,7 M€ en soutien des mesures compensatoires en lien avec les projets routiers;
- 2 M€ pour la qualité de l'air (au travers de l'association ATMO qui en assure le suivi régional);
- 350 000€ pour l'éducation à l'environnement et au développement durable, en soutien des programmes annuels d'une cinquantaine d'associations de la région.



36 projets labellisés « bas carbone » en 2023

En Occitanie, les projets labellisés « bas carbone » en 2023 sont principalement des projets forestiers (128 ha) et de vergers (78 ha).

Ce label est un outil de mise en œuvre de la Stratégie Nationale Bas-Carbone (SNBC). Il offre des perspectives de financement à des projets locaux de réduction des émissions de gaz à effet de serre ou de stockage de carbone. Collectivités, entreprises, associations et citoyens peuvent rémunérer leurs projets en valorisant les tonnes de carbone labellisées par la DREAL.

Un projet exemplaire porté par un particulier au cœur du parc naturel régional de l'Aubrac a ainsi été financé à 90%. En rétablissant la continuité forestière avec les parcelles voisines sur 2,9 ha, il a permis un potentiel stockage de 94 tonnes de CO₂ sur 30 ans, tout en présentant des co-bénéfices socio-économiques et environnementaux dans le cadre d'un travail avec des entreprises locales et avec le maintien de bordures boisées existantes pour préserver la biodiversité.

Atelier d'échanges sur la sobriété foncière

Dans le cadre du réseau planification-aménagement qu'elle anime, la DREAL Occitanie a organisé un atelier d'échanges consacré à la sobriété foncière et à la trajectoire vers le «Zéro Artificialisation Nette» (ZAN). Cet atelier a été réalisé sur deux jours, les 20 et 21 avril 2023, réunissant plus de 50 participants de toutes les DDT(M) de la région pour échanger sur les ressources et les bonnes pratiques de déclinaison d'une politique de sobriété foncière dans la planification urbaine.

Les outils de la connaissance

L'ATLAS DE LA RÉGION OCCITANIE

La DREAL Occitanie a actualisé son atlas en 2023. Vous y trouverez des cartes sur les politiques relevant du pôle ministériel et d'autres, contextuelles, sur des thématiques démographiques, économiques et physiques.

Nouveauté cette année, l'atlas se décline en 2 versions :

- «L'essentiel», composé de 33 cartes sur 9 thématiques.
- «L'intégrale», composée de 74 cartes sur 12 thématiques.



L'atlas est consultable sur le site internet de la DREAL Occitanie

COMPRENDRE LES ENJEUX DE MOBILITÉ EN OCCITANIE

La DREAL publie plusieurs plaquettes et données relatives aux mobilités et transports en Occitanie, qui permettent de mieux appréhender les enjeux. Des plaquettes relatives aux trafics routiers, aux trafics entre la France et l'Espagne au travers des Pyrénées ou encore aux chiffres clés en matière de transports sont édités chaque année.

LES CHIFFRES CLÉS DES TRANSPORTS 2022

La DREAL Occitanie a publié l'édition 2022 des chiffres clés des transports.

Retrouvez l'article complet et le document sur l'internet de la DREAL.

<https://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/-a26545.html>

En complément, l'analyse thématique de ces chiffres clés est à retrouver sur le site de l'INSEE.

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/7343435>

PICTOSTAT, OUTIL D'ACCÈS AUX DONNÉES TERRITORIALES

La plateforme rassemble de nombreux indicateurs sous forme de données territoriales et de cartes.

<https://www.picto-occitanie.fr/geoclip/>

Tillac (Gers)

CONNAISSANCE DE L'OCCITANIE : CONFÉRENCE SUR LA DÉMOGRAPHIE

La DREAL propose depuis 2021, en partenariat avec le CVRH de Toulouse, un cycle de visioconférences à destination des personnels des DDT(M), de la DIRSO et de la DREAL Occitanie.

La conférence du 9 octobre était consacrée à la démographie et à l'occupation humaine dans la région. À partir d'un portrait dressé par l'INSEE ont été ensuite présentés les enjeux posés en termes de sobriété foncière, de logement, de ressource en eau, de mobilité et de planification écologique.



Les outils pour l'action

VERS LA DÉCARBONATION DU BÂTI

La transition écologique du secteur du bâtiment, dont les émissions de gaz à effet de serre représente 21 % des émissions totales en Occitanie, s'inscrit dans l'objectif national de neutralité carbone à l'horizon 2025.

FOCUS

La mission «sécurité et éducation routières»

Outre la gestion des crédits dédiés à la mission «sécurité et éducation routières», la DREAL a organisé en 2023 des journées de sensibilisation à l'attention des DDT(M), en particulier sur la problématique relative aux passages à niveau. Elle pilote les travaux de l'Observatoire régional de la sécurité routière et anime le réseau des observatoires départementaux.

Deux webinaires sur la sécurité des pistes cyclables ont été organisés en septembre, avec l'appui du CEREMA.

L'utilisation de matériaux dont le cycle de vie est très peu émissif voire séquestre du carbone est à privilégier, tels les matériaux de réemploi et les matériaux bio sourcés.

En 2023, la DREAL a organisé, avec ses partenaires:

- la matinale technique «Réemploi et construction, parlons-en!», le 21 avril à Toulouse;
- deux journées sur l'utilisation des matériaux biosourcés dans la construction.

DES RÉUNIONS « BÂTIMENT » CLÉS EN MAIN

La DREAL Occitanie a accompagné les DDT(M) dans l'organisation de neuf réunions départementales.

Sur la prévention du risque amiante, dans le cadre partenarial du 4^e plan régional santé au travail Occitanie, 6 réunions départementales à l'attention des professionnels du bâtiment et des maîtres d'ouvrage publics et privés ont été co-organisées avec la DREETS à Montpellier, Carcassonne, Rodez, Mende, Albi et Foix.

Trois autres rencontres ont été organisées: sur la qualité de l'air intérieur dans les Hautes-Pyrénées, sur le contrôle des règles de construction et la RE2020, dans le Gard et sur la rénovation énergétique des bâtiments en Lozère.

UNE JOURNÉE QUALITÉ DE LA CONSTRUCTION SOUS LE SIGNE DE L'ADAPTATION

La 15^e édition toulousaine de la journée Qualité de la construction a été organisée le 17 no-

vembre à Toulouse. Cette rencontre avait pour thème «Le réchauffement climatique, adaptation et confort d'été dans le bâtiment».

Retrouvez tous le contenu de cette journée et téléchargez les documents [sur le site de la DREAL Occitanie](#).

GUIDE DE TRAVAUX EN SITE CLASSÉ

L'Occitanie compte 294 sites classés, représentant 254000 hectares, soit près de 3,4 % de la superficie régionale. Afin d'accompagner la politique des sites inscrits et des sites classés qui permettent de protéger les espaces les plus remarquables, la DREAL Occitanie a élaboré un guide à destination des porteurs de projets et des services instructeurs des collectivités.

Cette publication, actualisée en 2023, présente la politique de protection des sites, le contexte régional, les missions et l'organisation des inspecteurs des sites de la DREAL, et accompagne le lecteur dans la conduite de ses démarches de travaux ou d'aménagement au sein d'un site classé.

LES PROGRAMMES D' ACTIONS DE PRÉVENTION DES INONDATIONS (PAPI)

Les PAPI, outils de contractualisation entre l'État et les collectivités, ont pour objet de promouvoir une gestion intégrée des risques d'inondation sous l'autorité des préfets de département.

Le succès du dispositif est toujours croissant en Occitanie qui dispose de près de 35 démarches PAPI.

La DREAL a instruit cette année sept PAPI, dont ceux de l'Agly dans l'Aude et les Pyrénées-Orien-

tales, de l'Hérault et du Vidourle, dans le Gard et l'Hérault. Ces programmes représentent un montant total de 173M€ sur la durée de 6 ans des PAPI, dont près de 75M€ de financement État.

Pour 2024, une douzaine de nouveaux dossiers sont attendus.

Deux nouveautés sont intervenues en 2023 :

- La DREAL incite les porteurs de PAPI à organiser des événements à l'occasion de la journée nationale de la résilience (13 octobre).
- Le nouveau cahier des charges PAPI, paru à l'été 2023, soumet dorénavant les futurs PAPI à évaluation environnementale.

30 ans de soutien d'étiage de la Garonne

La DREAL Occitanie est intervenue à la demande du Syndicat Mixte d'Études et d'Aménagement de la Garonne (SMEAG) à la journée de séminaire organisée pour les 40 ans du SMEAG et les 30 ans du soutien d'étiage mis en œuvre sur l'axe de la Garonne.

L'objectif était de présenter le réseau de stations de mesure mis en place sur les principaux cours d'eau du territoire, les modalités de calcul des débits en rivières et les principes à suivre pour améliorer la fiabilité des données.



La Garonne à l'étiage près de Saubens (Haute-Garonne)

L'université Gustave Eiffel au service de la prévision des crues

La DREAL Occitanie a travaillé avec le laboratoire Eau Environnement de l'Université Gustave Eiffel pour mettre à profit les résultats d'une étude menée dans le cadre du projet de recherche «Prévision Immédiate intégrée des Impacts des Crues Soudaines -PICS».

Des cartes de zones inondées potentielles ont été réalisées. Ces cartes pourront être utilisées par les gestionnaires de crise (préfètes et préfets, maires) pour identifier les enjeux qui pourraient être impactés par un risque de crue.

La Garonne en crue à Toulouse (2014 - Haute-Garonne)



La DREAL Occitanie au colloque de la Société Hydrotechnique de France

Le colloque de la Société Hydrotechnique de France (SHF) sur la prévision des inondations s'est tenu du 29 au 30 novembre 2023 à Toulouse sur le site de Météo-France.

Les deux services de prévisions des crues de la DREAL ont pu y présenter leurs travaux:

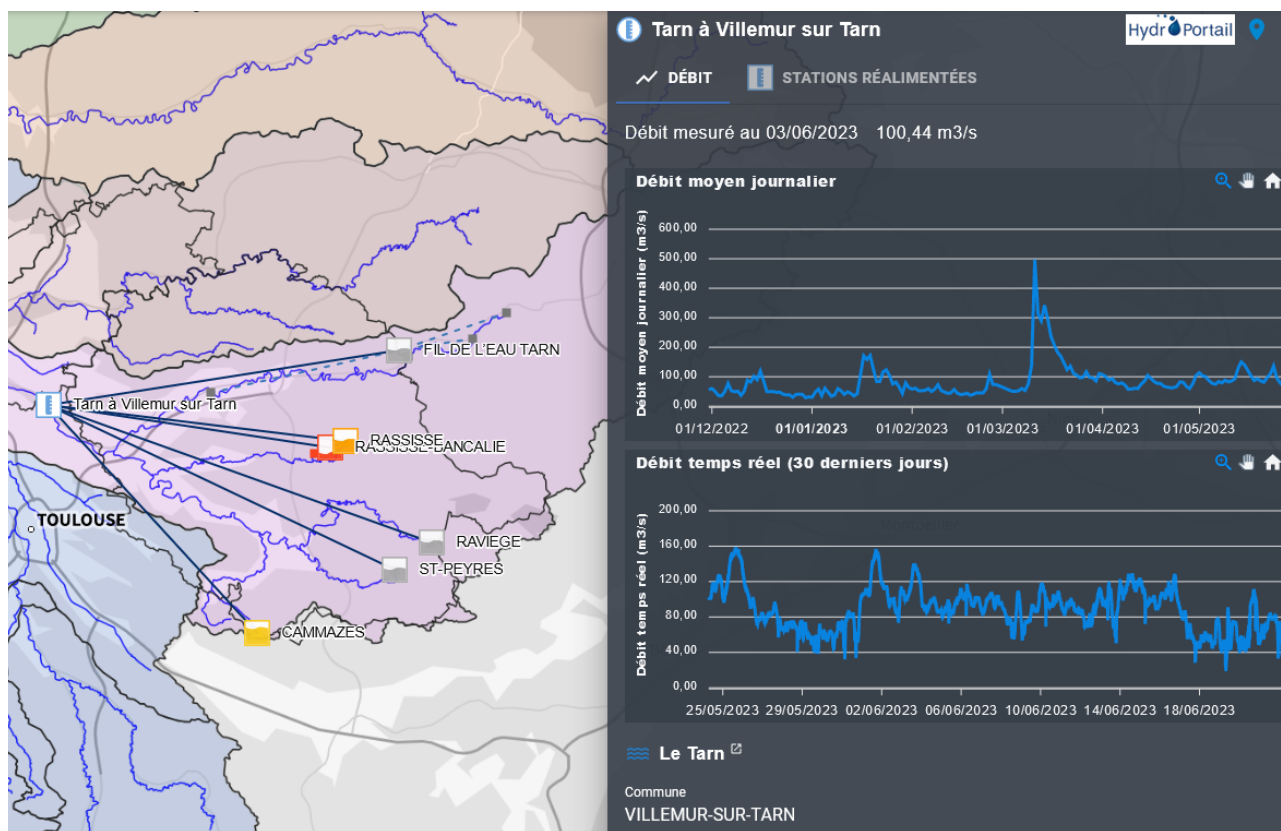
- l'utilisation opérationnelle d'une modélisation sur les basses plaines de l'Hérault;
- le retour d'expérience de la crue de février 2021 sur la Garonne et les perspectives de travail conjointes avec la DREAL Nouvelle Aquitaine sur le linéaire compris entre Tonneins et La Réole;
- la qualité des données topographiques fournies par l'IGN dans la cartographie des zones inondables;
- l'animation régionale des missions des référents départementaux inondation en DDT(M).

FOCUS

AVERSE: Appui à la VEille sur les Réserves et au Suivi de l'Étiage

Créé dans le cadre du retour d'expérience « sécheresse » de l'été 2022, AVERSE est un projet piloté conjointement par la DREAL Occitanie, avec les DDT(M) du bassin Adour-Garonne et la DREAL Nouvelle-Aquitaine. Cet outil facilite le suivi des débits des cours d'eau et des réserves

mobilisables pour le soutien d'étiage sur le bassin Adour-Garonne. Un prototype a été testé sur cinq sous-bassins lors de l'étiage 2023. Son déploiement sur l'ensemble du bassin Adour-Garonne est prévu en 2024.



CAPTURE D'ÉCRAN
DU PROGICIEL
AVERSE

Vidéo de présentation AVERSE



LA DREAL OCCITANIE À VOTRE SERVICE

CHIFFRES CLÉS :

711 agentes et agents au 1^{er} janvier 2023

SIX DIRECTIONS MÉTIERS :

- Direction de l'Énergie et de la Connaissance
- Direction des Transports
- Direction des Risques Industriels
- Direction des Risques Naturels
- Direction de l'Écologie
- Direction de l'Aménagement

SEPT UNITÉS DÉPARTEMENTALES ET INTERDÉPARTEMENTALES

- Hérault
- Aude - Pyrénées-Orientales
- Gard - Lozère
- Hautes-Pyrénées - Gers
- Haute-Garonne - Ariège
- Tarn - Aveyron
- Tarn-et-Garonne - Lot

DEUX SERVICES SUPPORT

- Secrétariat Général
- Direction d'Appui régional



L'ORGANIGRAMME
DE LA DREAL OCCITANIE

Sigles et acronymes

ADEME:	Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie	FPRNM:	Fonds de prévention des risques naturels majeurs
AFNOR:	Association française de normalisation	GOPAM:	Groupe ours, pastoralisme et activités de montagne
ARS:	Agence régionale de santé	IGEDD:	Inspection générale de l'environnement et du développement durable
BRGM:	Bureau de recherches géologiques et minières	IGN:	Institut national de l'information géographique et forestière
CELMO:	Comité État littoral mer Occitanie	INSEE:	Institut national de la statistique et des études économiques
CEREMA:	Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement	PAE:	Plan d'actions environnemental
CMGP:	Centre ministériel de gestion des personnels	PAPI:	Programme d'action de prévention des inondations
CNDP:	Commission nationale du débat public	PARPAL:	Plan régional d'adaptation du littoral au changement climatique
CODIR:	Comité de direction	POI:	Plan d'opération interne
CRGP:	Centre régional de gestion des personnels	SCOT:	Schéma de cohérence territoriale
CVRH:	Centre de valorisation des ressources humaines	SDAGE:	Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux
DCE:	Directive cadre sur l'eau	SDIS:	Service d'incendie et de secours
DDT:	Direction départementale des territoires	SMEAG:	Syndicat mixte d'études et d'aménagement de la Garonne
DDTM:	Direction départementale des territoires et de la mer	SMGALT:	Syndicat mixte Garonne Aussonnelle Louge Touch
DGPR:	Direction générale de la prévention des risques	SNBC:	Stratégie nationale bas-carbone
DIRM:	Direction inter-régionale de la mer Méditerranée	SNMLR:	Service maritime et de navigation du Languedoc-Roussillon
DRAAF:	Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt	STEP:	Station de transfert d'énergie par pompage
DREETS:	Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités	VNF:	Voies navigables de France
		ZGE:	Zone de gouvernance



Port de Collioure (Pyrénées-Orientales)

Éditeur: DREAL Occitanie

Directeur de la publication: Patrick Berg, directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement d'Occitanie

Coordination: DREAL Occitanie/ Communication/Claire Portet

Conception graphique: DREAL Occitanie/Communication – Didier Le Boulbard

Crédit photographique, illustrations: p.1 Peter Frings; p.4-5 Krzysztof Golik; p.7 Chantal Longo; p.13 Nicolas Caruso; p.14 Gérard Say; p.17 (village) L. Séverac; p.20-21 Christian Ferrer; p.22 JF R; p.23 Christian Lavit; p.24 Marina.com; p.25 (littoral) Christian Lavit; p.30-31 Didier Le Boulbard; p.33 Emmanuel Grimault; p.35 Carlo Zaglia; p.36-37 John Morton; p.39 Benh Lieu Song; p.41 Tom Coudroy; p.44-45 Géodigital; p.49 Pocbo; p.51 Generalitat de Catalunya; p.52-53 Laurent Boyer; p.58-59 Office du tourisme du mont Aigoual; p.60 LBC3; p.61 Poudou99; p.62 (illustration) Emojoez; p.63 SMAEG; p.67 Thierry Llansades; autres - DREAL Occitanie.

Impression:

Achevé d'imprimé: avril 2023

Parution: avril 2023

Dépôt légal: avril 2023

Prix: gratuit

ISSN 2826-3340-08

Direction régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement Occitanie

Siège Cité administrative
1, Rue de la Cité administrative – CS 80002
31074 Toulouse Cedex 9
Tél : 33 (0)5 61 58 50 00

Site Montmorency
520, Allée de Montmorency, CS 69007
34064 Montpellier Cedex 2
Tél : 33 (0)4 34 46 64 00

www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/

